



MINISTÈRE  
DU BUDGET

**EXPOSÉ GÉNÉRAL  
DU PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2026**

Doc.n°2

Kinshasa  
Septembre 2025

## TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES -----</b>	<b>2</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES-----</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES -----</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION-----</b>	<b>5</b>
<b>I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2025 ET PERSPECTIVES POUR 2026 -----</b>	<b>6</b>
<b>1.1. Contexte économique international en 2025 -----</b>	<b>6</b>
1.1.1. Évolution de la croissance mondiale -----	6
1.1.2. Evolution de l'inflation -----	8
1.1.3. Evolution des cours de produits miniers, énergétiques et agricoles -----	10
<b>1.2. Perspectives économiques internationales en 2026 -----</b>	<b>12</b>
1.2.1. Croissance économique -----	12
1.2.2. Inflation mondiale -----	15
1.2.3. Cours des produits de base -----	16
<b>II. SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE EN 2025 ET PERSPECTIVES POUR 2026-----</b>	<b>18</b>
<b>2.1. Environnement économique national en 2025 -----</b>	<b>18</b>
2.1.1. Evolution récente du PIB -----	19
2.1.2. Evolution de l'inflation -----	19
2.1.3. Evolution du marché des changes et des réserves internationales -----	20
<b>2.2. Perspectives économiques nationales pour 2026 -----</b>	<b>21</b>
2.2.1. Activités économiques nationales -----	21
2.2.2. Projection du taux de change et de l'inflation -----	22
<b>III. EXECUTIONS BUDGETAIRES A FIN JUIN 2025-----</b>	<b>24</b>
<b>3.1. Contexte d'exécution du Budget du Pouvoir central au premier semestre -----</b>	<b>24</b>
<b>3.2. Niveau d'exécution de la Loi de finances au premier semestre -----</b>	<b>24</b>
<b>3.2.1. Mobilisation des recettes -----</b>	<b>24</b>
<b>3.2.1.1. Recettes du Budget Général -----</b>	<b>24</b>
<b>3.2.1.2. Budgets annexes et comptes spéciaux-----</b>	<b>26</b>
<b>3.2.2. Exécution des dépenses au premier semestre-----</b>	<b>26</b>
<b>3.2.3. Solde budgétaire au 30 juin 2025 -----</b>	<b>28</b>
<b>3.3. Perspectives à fin décembre 2025 -----</b>	<b>29</b>
<b>IV. CONFIGURATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2026-----</b>	<b>30</b>
<b>4.1. Contexte d'élaboration -----</b>	<b>30</b>
<b>4.2. Cadre macroéconomique -----</b>	<b>30</b>
<b>4.3. Configuration du projet de loi de finances pour l'exercice 2026 -----</b>	<b>31</b>
<b>CONCLUSION -----</b>	<b>39</b>

## LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

N°	Intitulé des tableaux	Page
1	Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques 2024-2025	18
2	Tableau 2 : Indicateurs macroéconomiques 2026-2028	30
Intitulé des graphiques		
1	Taux de croissance économique mondiale et régionale en 2024-2025 (en %)	8
2	Graphique 2 : Evolution de l'inflation mondiale et régionale de 2024 à 2025 (en %)	9
3	Graphique 3 : Prix du riz sur les marchés mondiaux au premier semestre	11
4	Graphique 4 : Prix du Blé et maïs sur les marchés mondiaux au premier semestre	12
5	Graphique 5 : Croissance mondiale et régionale de 2025 à 2026 (en %)	12
6	Graphique 6 : Inflation mondiale et régionale de 2025 à 2026 (en %)	15
7	Graphique 7. Evolution du taux d'inflation en 2024-2025	19
8	Graphique 8. Evolution du taux de change indicatif et taux de change parallèle	20

## **LISTE DES ACRONYMES**

BCC	: Banque Centrale du Congo
CPCM	: Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
DGRK	: Direction Générale des Recettes de Kinshasa
ETD	: Entité Territoriale Décentralisée
FC	: Franc Congolais
FEC	: Facilité Elargie de Crédit
FMI	: Fonds Monétaire International
FPI	: Fonds de Promotion de l'Industrie
PAG	: Programme d'Actions du Gouvernement
PIB	: Produit Intérieur Brut
PTR	: Plan de trésorerie
RDC	: République Démocratique du Congo
RVA	: Régies des Voies Aériennes
SICPA	: Société Industrielle et Commerciale des Produits Alimentaires
SIGMAP	: Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
Tm	: Tonne métrique
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	: United States Dollar (Dollar Américain)

## INTRODUCTION

Conformément à l'article 79 de la Loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques, telle que modifiée et complétée à ce jour, le présent exposé général constitue l'un des documents annexés au projet de loi de finances soumis à l'examen du Parlement. Il a pour objet de présenter les grandes lignes de la politique budgétaire du Gouvernement pour l'exercice 2026, en assurant la cohérence de manière synthétique des choix macroéconomiques, financiers et sectoriels qui sous-tendent l'élaboration du budget annuel.

La politique budgétaire pour l'exercice 2026 s'appuie sur les éléments issus du CBMT 2026–2028, finalisée à la suite des consultations pré-budgétaires organisées sous la coordination du Ministère du Budget. Elle tient également compte des directives de la circulaire n°004/ME/MIN.BUDGET 2025 du 14 juillet 2025 contenant les instructions relatives à l'élaboration de la loi de finances pour l'exercice 2026. Cette dernière précise notamment les hypothèses macroéconomiques, les plafonds sectoriels indicatifs, les priorités politiques et les modalités de budgétisation en mode programme.

Ainsi, le projet de loi de finances 2026 est conçu comme la première année de mise en œuvre du nouveau cycle budgétaire triennal 2026–2028, adossé aux objectifs du Programme d'Actions du Gouvernement 2024–2028 (PAG), ainsi qu'aux engagements de la République Démocratique du Congo, notamment dans le cadre du programme formel avec le Fonds Monétaire International (FMI) au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD).

Eu égard à ce qui précède, le présent exposé général est structuré, en sus de la présente introduction et de la conclusion, en quatre grandes parties :

1. L'environnement économique international en 2025 et les perspectives pour 2026 ;
2. La situation économique nationale à fin juin 2025 et les perspectives pour 2026 ;
3. La synthèse de l'exécution budgétaire à fin juin 2025 ;
4. La présentation du projet de loi de finances 2026.

## I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2025 ET PERSPECTIVES POUR 2026

L'analyse de l'environnement économique international repose sur l'évolution des principaux agrégats macroéconomiques susceptibles d'influer sur la demande mondiale et, par conséquent, sur les perspectives de mobilisation des ressources extérieures et intérieur de la RDC. Il s'agit principalement du taux de croissance économique, du niveau d'inflation et de l'évolution des cours mondiaux des produits de base. Une attention particulière est accordée aux métaux (cuivre, cobalt, or), au pétrole ainsi qu'aux produits agricoles stratégiques (riz, blé, maïs), compte tenu de leur poids dans le commerce international et de leur impact potentiel sur la balance commerciale, les prix intérieurs et les équilibres budgétaires du pays.

### 1.1. Contexte économique international en 2025

L'année 2025 s'inscrit dans un environnement international marqué par un ralentissement de la croissance mondiale et une intensification des risques baissiers. Après une accalmie apparente en fin 2024, de nouvelles incertitudes pèsent sur l'économie, dues notamment au resserrement prolongé des politiques monétaires, à la montée des tensions commerciales, en particulier aux États-Unis depuis avril 2025 et à des chocs d'offre liés au climat.<sup>1,2,3</sup>

Ces facteurs freinent la reprise économique mondiale. En effet, les politiques commerciales protectionnistes, l'instabilité des politiques publiques et la persistance des conflits géopolitiques accentuent les perturbations observées. Par ailleurs, les conditions monétaires restent globalement restrictives, bien que certains signes d'assouplissement commencent à apparaître.

Dans ce contexte, la demande mondiale reste modérée et le commerce international a difficile à retrouver son rythme d'avant-crise, ce qui accroît l'incertitude pour les économies ouvertes et dépendantes du commerce extérieur.

#### 1.1.1. Évolution de la croissance mondiale

Selon les dernières projections du Fonds monétaire international (FMI), la croissance du PIB mondial devrait nettement ralentir en 2025. Le FMI anticipe un taux de croissance mondiale de seulement **3,0 %** en 2025, contre environ **3,3 %** en 2024, confirmant un recul sensible de l'activité. Ce fléchissement s'explique en grande partie par l'impact des tensions commerciales et du climat d'incertitude élevé qui pèsent sur l'investissement et les échanges.

Concernant les **Pays avancés**, la croissance est projetée à **1,5 %**, après **1,8 %** observée en 2024, traduisant un essoufflement de la demande dans un contexte de resserrement monétaire et de prudence des agents économiques. Aux **États-Unis**, l'activité devrait nettement décélérer à **1,9 %** en 2025, alors qu'elle était de **2,8 %** en 2024, cette révision en baisse étant attribuable à l'incertitude politique grandissante, aux barrières commerciales accrues et au ralentissement de la demande intérieure. De même, dans la **Zone euro**, la croissance prévue n'est que de **1,0 %** en 2025, en léger accroissement par rapport à 2024, qui s'est située à **0,9%**. Cependant, la crise énergétique et les incertitudes commerciales continuent de brider l'expansion économique de la région.

En ce qui concerne les **économies émergentes et en développement**, la croissance devrait également marquer le pas en 2025, pour s'établir autour de **4,1 %**, venant de **4,3 %** observée en 2024. Cette baisse s'explique par un fléchissement de l'activité dans plusieurs grandes économies émergentes d'Asie et d'Europe, en particulier celles les plus intégrées dans le commerce mondial et touchées par les nouvelles mesures tarifaires.

Ainsi, **la Chine**, principal moteur de la demande de nombreux produits de base verrait sa croissance ralentir à **4,8 %** en 2025, contre environ **5 %** estimé en 2024, du fait de l'essoufflement du secteur immobilier et de la faiblesse de la demande extérieure. De même, **l'Inde** continuerait d'afficher une croissance robuste mais en légère modération. Cette croissance se situerait autour de **6,4 %** en 2025, contre **6,5 %** en 2024, tandis que d'autres grandes économies émergentes dont le Brésil, la Russie et la Turquie connaîtraient un rythme d'expansion modéré par rapport aux années précédentes. À l'inverse, certaines économies **d'Amérique latine**, qui ont bénéficié temporairement de la fermeté des cours de certaines matières premières au début de l'année 2025, pourrait soutenir leurs exportations, bien que le ralentissement chinois limite la demande de métaux et d'énergie.

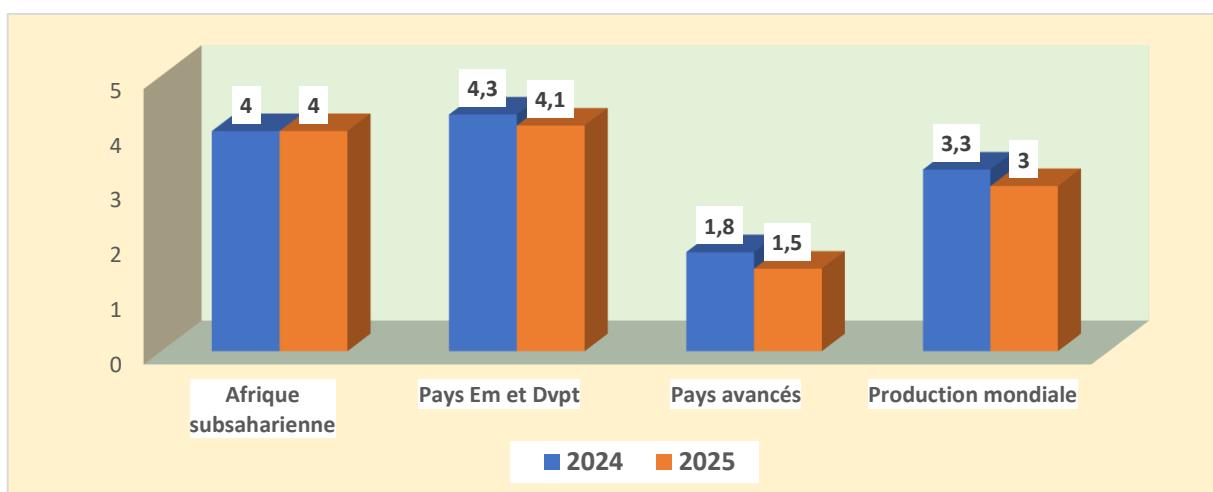
La dynamique de croissance dans les **Pays émergents et en développement** reste hétérogène, mais tend globalement vers un ralentissement sous l'effet des vents contraires mondiaux.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance économique d'environ **4,0 %** en 2024 se maintiendrait en 2025. Cette évolution, en dépit du contexte mondial difficile, s'est maintenue du fait d'une reprise économique modeste d'avant pandémie.

Les grandes économies du continent, comme le **Nigeria** ou **l'Afrique du Sud**, affichent des croissances respectives de **3,4 %** et **1 %** attendus en 2025, en deçà de la moyenne régionale. Cette situation pèse sur la performance globale de la région. Par ailleurs, il convient de souligner que nombre d'économies africaines demeurent aux prises avec une situation financière fragile : les finances publiques sont sous tension en raison de recettes faibles et d'un service de la dette élevé, tandis que plusieurs pays font face aux effets néfastes des dépréciations monétaires et à une réduction des flux de capitaux.

C'est dans ces conditions que le FMI exhorte les pays de la région à redoubler d'efforts en matière de réformes structurelles afin de garantir une croissance forte, inclusive et durable. Les autorités publiques sont encouragées à diversifier les économies, à libérer le potentiel du secteur privé, notamment via une meilleure intégration régionale et l'innovation numérique financière et à investir dans la transition énergétique pour renforcer la résilience face aux changements climatiques.

**Graphique 1 : Taux de croissance économique mondiale et régionale en 2024-2025 (en %)**



Source : DGPPB, sur base des Perspectives économiques du FMI, Juillet 2025.

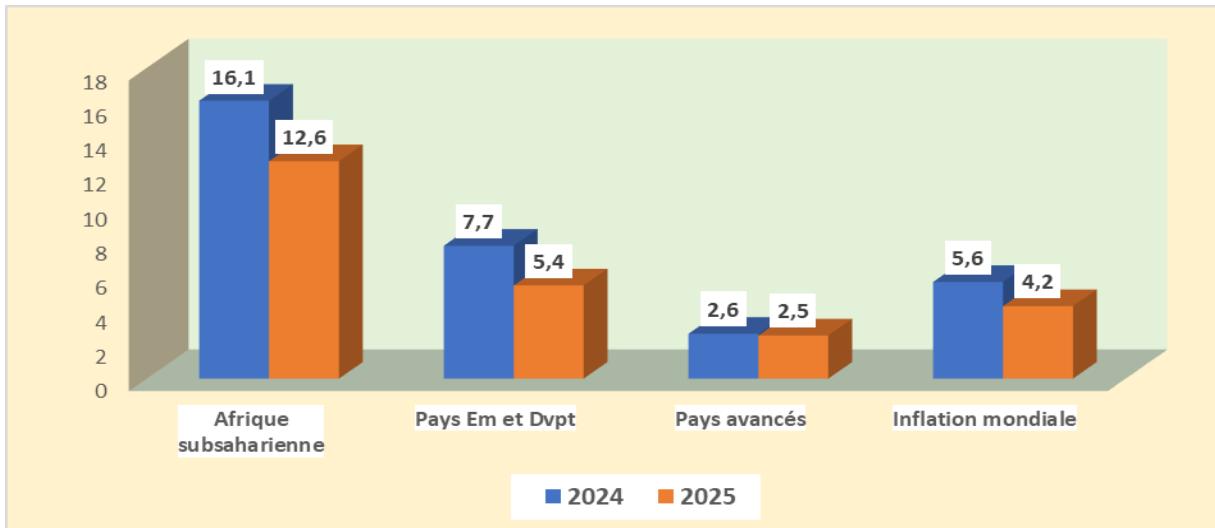
### 1.1.2. Evolution de l'inflation

Au **niveau mondial**, l'inflation tend à décélérer en 2025, même si son repli s'avère plus lent que prévu initialement. Après avoir atteint **6,6 %** en 2023 puis environ **5,6 %** en 2024, le taux d'inflation mondial, devrait baisser à **4,2 %** en 2025. Ce reflux résulte de la dissipation progressive des pressions inflationnistes.

De ce fait, la normalisation des chaînes d'approvisionnement et l'abondance relative de l'offre dans certains secteurs contribuent à modérer la hausse des prix, tandis que le resserrement monétaire coordonné par les banques centrales depuis 2023 continue

de produire ses effets. En particulier, la baisse des cours mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires depuis 2023 a favorisé un ralentissement de l'inflation globale, malgré quelques résistances au niveau des prix de base.

**Graphique 2 : Evolution de l'inflation mondiale et régionale de 2024 à 2025 (en %)**



Source : DGPPB, sur base des Perspectives économiques du FMI, Juillet 2025.

Dans les **Pays avancés**, l'inflation devrait poursuivre sa décrue et se rapprocher progressivement des cibles officielles. En moyenne, le taux d'inflation des pays avancés passerait d'environ **2,6 %** en 2024 à **2,5 %** en 2025, sous l'effet de la contraction de la demande et de la stabilisation des coûts de l'énergie. Toutefois, cette désinflation comporte des disparités sectorielles marquées. En effet, dans de nombreux pays de la région, l'inflation sous-jacente des services demeure plus élevée que la moyenne, reflétant des tensions persistantes sur certains marchés, notamment le logement et les services à la personne. Tandis que les prix des biens manufacturés ralentissent plus nettement, contribuant à la baisse de l'inflation globale.

Pour les **pays émergents et en développement**, l'inflation recule également, bien qu'à un rythme graduel. Le taux d'inflation moyen de ce groupe passerait de **7,7 %** en 2024 à environ **5,4 %** en 2025, marquant une amélioration sensible de la situation des prix. Cette baisse serait attribuable à la chute des prix des matières premières importées (carburants, céréales) et aux politiques monétaires strictes menées par de nombreuses banques centrales émergentes ces dernières années. Il convient toutefois de noter que, dans plusieurs pays en développement, l'inflation reste à deux chiffres en 2025, en raison de facteurs spécifiques : déséquilibres offre-demande sur

les marchés alimentaires locaux, dépréciations monétaires persistantes et hausse des coûts d'importation.

Particulièrement en Afrique, malgré le reflux global de l'inflation mondiale, la hausse des prix demeure problématique. **L'Afrique subsaharienne** a enregistré une inflation moyenne à deux chiffres, liée aux chocs d'offre alimentaires, aux aléas climatiques (sécheresses, inondations) et aux conflits armés internes. Bien que ce taux devrait légèrement baisser en 2025, il resterait élevé dans plusieurs économies de la région.

La persistance d'une inflation forte en Afrique subsaharienne entraîne un resserrement monétaire prolongé. Ainsi, les banques centrales locales sont contraintes de maintenir des taux directeurs élevés pour contenir l'inflation et stabiliser les monnaies, d'autant que des risques externes subsistent, notamment la variation des différentiels de taux d'intérêt avec les pays avancés et la pression à la dépréciation des devises face au dollar américain. Cette situation complique la relance de l'activité économique, en renchérisant le coût du crédit et en pesant sur l'investissement privé.

### **1.1.3. Evolution des cours de produits miniers, énergétiques et agricoles**

#### **a) Prix des métaux et de l'Energie**

En 2025, les marchés des **produits miniers et énergétiques** ont connu une tendance globalement baissière, après les niveaux élevés observés au sortir de la pandémie et de la guerre en Ukraine, sous l'effet du ralentissement économique et de la détente des conditions d'offre.

Ainsi, le **pétrole brut**, qui évoluait encore à près de **80 dollars** USD le baril en début d'année, a vu son cours plonger à **69,5 USD** le baril en juin 2025, justifié notamment par les craintes liées à l'escalade de la guerre commerciale, auquel s'ajouteraient la hausse surprise de la production de l'OPEP+.

Sur l'ensemble du premier semestre 2025, le baril de Brent s'est négocié en moyenne à **70 USD**, un niveau inférieur à celui de la même période de 2024 qui s'est situé à **83 USD**, soit une décroissance de **15,4%**, reflétant une offre mondiale excédentaire et une demande en berne du fait du ralentissement économique et du développement accéléré des véhicules électriques. Pour l'exercice 2025, le cours moyen projeté par le FMI est de **68,18 dollars** le baril.

Sur les **marchés des minerais et métaux**, la tendance est globalement haussière au premier semestre 2025 comparativement à la période correspondante de 2024.

Le cours moyen du cuivre se situe à **9458,8 \$/Tm**, celui du cobalt à **28960,2 USD la tonne et l'or à 3268,4 USD l'once** comparativement à la période correspondante de **2024**, l'accroissement se situerait respectivement à **2,6%, 3,8% et 48%**.

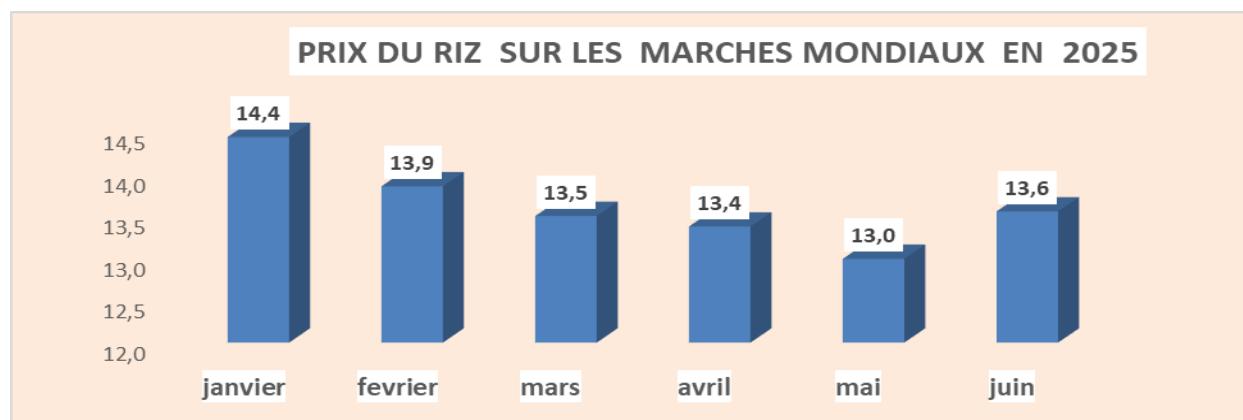
Particulièrement pour l'or, son cours a atteint un record historique en 2025, dépassant **3 200 USD l'once** au premier semestre de l'exercice en cours, porté par la forte aversion au risque des investisseurs dans un climat d'incertitude politique et géopolitique croissante. L'or bénéficie traditionnellement de son statut de valeur refuge en période d'instabilité, ce qui s'est vérifié avec la montée des tensions commerciales et les turbulences financières.

### b) Prix des produits agricoles

Les **cours des produits agricoles** ont globalement suivi une tendance à la baisse au cours de 2025. Au premier trimestre 2025, l'indice mondial des prix alimentaires a légèrement reculé. Cette baisse s'explique d'abord par une amélioration de l'offre céréalière (blé et maïs) due notamment aux récoltes abondantes dans plusieurs grandes régions exportatrices dont l'Amérique du Sud, et la levée ou l'assouplissement de certaines restrictions commerciales.

Ainsi, comme illustré dans le graphique n°3, les prix du riz sur les marchés mondiaux ont entamé une décrue modérée au premier semestre 2025, après les flambées observées l'année précédente.

**Graphique 3 : Prix du riz sur les marchés mondiaux au premier semestre**

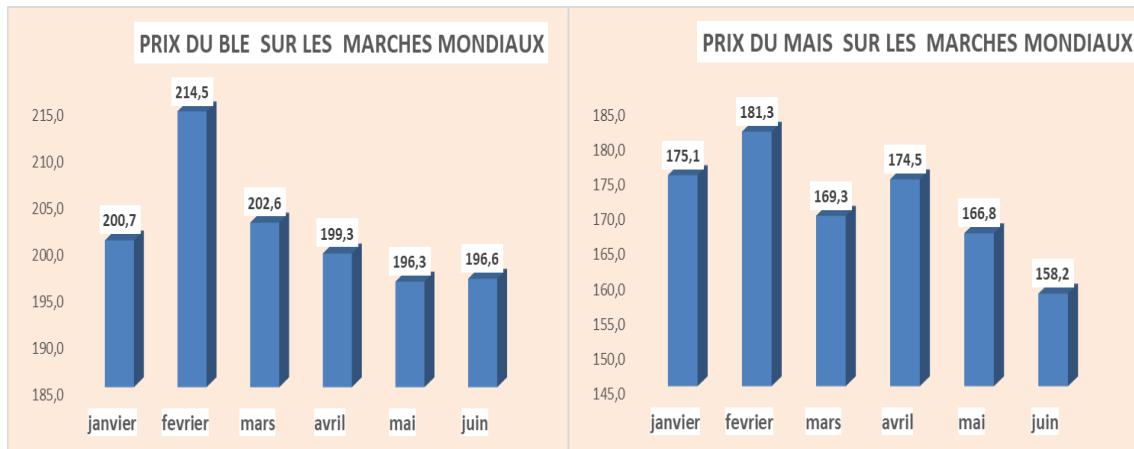


Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

En moyenne semestrielle, le **riz** affiche un léger recul de prix par rapport à 2024. S'agissant du **blé** et du **maïs** leur cours sont demeurés orientés à la baisse au premier semestre 2025 comme illustré au graphique n°4, reflétant l'excédent de l'offre

mondiale par rapport à la demande. Cependant, comparativement à la période correspondante de 2024, ces cours ont légèrement augmenté en moyenne.

#### Graphique 4 : Prix du Blé et maïs sur les marchés mondiaux au premier semestre



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

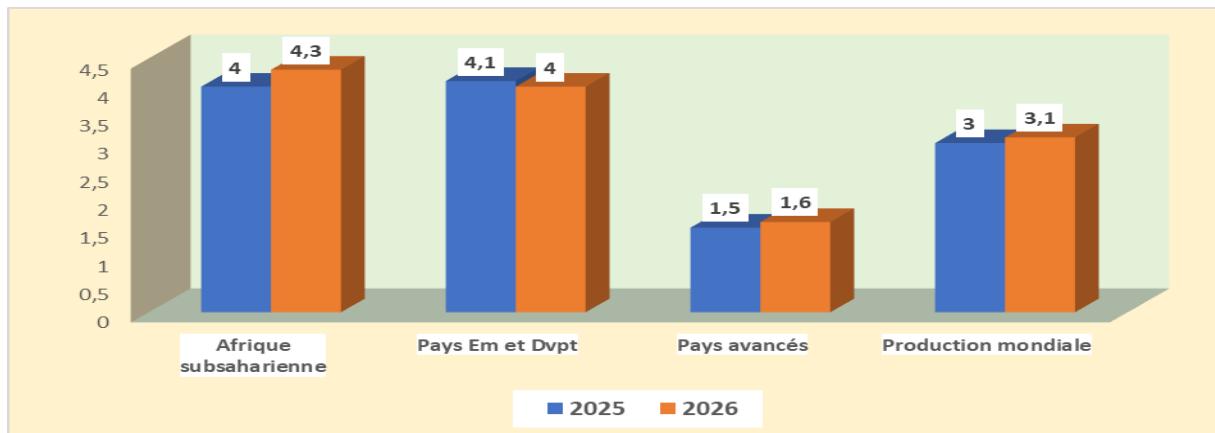
#### 1.2. Perspectives économiques internationales en 2026

Ce point aborde l'évolution postulé de l'activité économique et de l'inflation en 2026, au niveau mondial et régional. Aussi, il analysera la situation des cours de produits de base sur le marché mondial qui influent sur le contexte économique de la RDC.

##### 1.2.1. Croissance économique

À l'horizon 2026, les projections demeurent prudentes mais laissent entrevoir une légère amélioration par rapport à 2025. D'après le scénario de référence du FMI de juillet 2025, la **croissance mondiale** remonterait à **3,1 %** en 2026, après le creux de **3,0 %** prévu en 2025. Ce regain modeste resterait toutefois insuffisant pour retrouver le rythme moyen d'avant-crise de **3,7**. Cette situation s'explique en partie par un effet de ratrapage technique et l'hypothèse d'une stabilisation des conditions financières et commerciales.

**Graphique 5 : Croissance mondiale et régionale de 2025 à 2026 (en %)**



Source : DGPPB, sur base des Perspectives économiques du FMI, Juillet 2025.

Dans les **pays avancés**, la croissance en 2026 resterait modérée, dans le prolongement de la trajectoire 2024-2025. Le FMI anticipe une légère amélioration à **1,6 %** en 2026, après **1,5 %** en 2025, ce qui demeure nettement inférieur aux tendances historiques. Cette projection reflète des expansions économiques toujours modestes aux États-Unis, en Europe et au Japon.

Aux **États-Unis**, la croissance du PIB pourrait avoisiner **2,0 %** en 2026, dans l'hypothèse où les incertitudes politiques et commerciales s'estompent timidement et où la consommation des ménages se maintient grâce à un marché du travail encore solide. La politique budgétaire américaine, à l'approche de 2026, devrait être moins expansionniste, et la contribution de l'investissement privé resterait contrainte par le coût du crédit.

Dans la **zone euro**, un léger rebond à **1,2 %** est attendu en 2026, après environ **1,0 %** en 2025, porté par une détente des contraintes d'offre et une reprise graduelle de la demande extérieure. L'investissement en Europe pourrait bénéficier d'une réduction de l'incertitude post-2025, tandis que la dissipation des chocs énergétiques et la mise en œuvre de plans européens soutiendraient l'activité. Toutefois, ces perspectives européennes demeurent fragiles, tributaires de l'évolution de la conjoncture mondiale et de facteurs géopolitiques liés notamment à l'approvisionnement énergétique et la guerre en Ukraine,

Le **Japon** devrait également connaître une croissance modeste autour de **0,5 %** en 2026, soutenue par les dépenses publiques et la réouverture aux touristes, malgré le poids du vieillissement démographique. Enfin, le **Royaume-Uni** pourrait voir sa croissance avoisiner **1,4 %** en 2026, un rythme modéré lié aux séquelles de la flambée inflationniste de 2022-2023 et aux ajustements post-Brexit.

Pour le groupe des **économies émergentes et en développement**, les perspectives de 2026 suggèrent une croissance un peu plus dynamique qu'en 2025, sans pour autant atteindre les performances d'avant-pandémie. Le FMI table sur un taux de croissance moyen de **4,0 % en 2026**, en légère baisse par rapport aux **4,1 %** projetés en 2025. Cette situation reposera sur plusieurs facteurs, à savoir : (i) une adaptation progressive des pays émergents aux nouvelles conditions du commerce mondial notamment par la reconfiguration des chaînes de valeur et la diversification des marchés pour contourner les barrières commerciales, (ii) une détente attendue de l'inflation et des taux d'intérêt, ce qui pourrait stimuler la demande intérieure ; et (iii) le rebond de certaines grandes économies actuellement en difficulté.

En **Chine** le taux de croissance serait de **4,2 %** en 2026, toujours en deçà des tendances passées, justifiée notamment par la crise persistante du secteur immobilier, dans un contexte de tensions géopolitiques. **L'Inde**, de son côté, conserverait l'une des croissances les plus élevées au monde en 2026, soit **6,4 %**, soutenue par la vigueur de la demande intérieure et les investissements en infrastructures, même si le rythme pourrait légèrement ralentir comparé à l'essor post-pandémie.

En **Amérique latine**, la croissance régionale en 2026 pourrait se raffermir, soit **2,4 %** grâce à la stabilisation des prix des matières premières et à l'amélioration des conditions financières mondiales, ce qui aiderait des pays comme le Brésil ou le Mexique à accélérer quelque peu.

Dans la région **Moyen-Orient et Asie centrale**, l'augmentation progressive de la production pétrolière et le raffermissement de la demande intérieure devraient conduire à une croissance à **3,5 %** en 2026, malgré les défis sécuritaires dans certaines zones.

En **Afrique subsaharienne**, les perspectives pour 2026 laissent espérer une accélération graduelle de l'activité, bien que partant d'un niveau modeste. D'après le Fonds monétaire international, la croissance de la région pourrait s'établir autour de

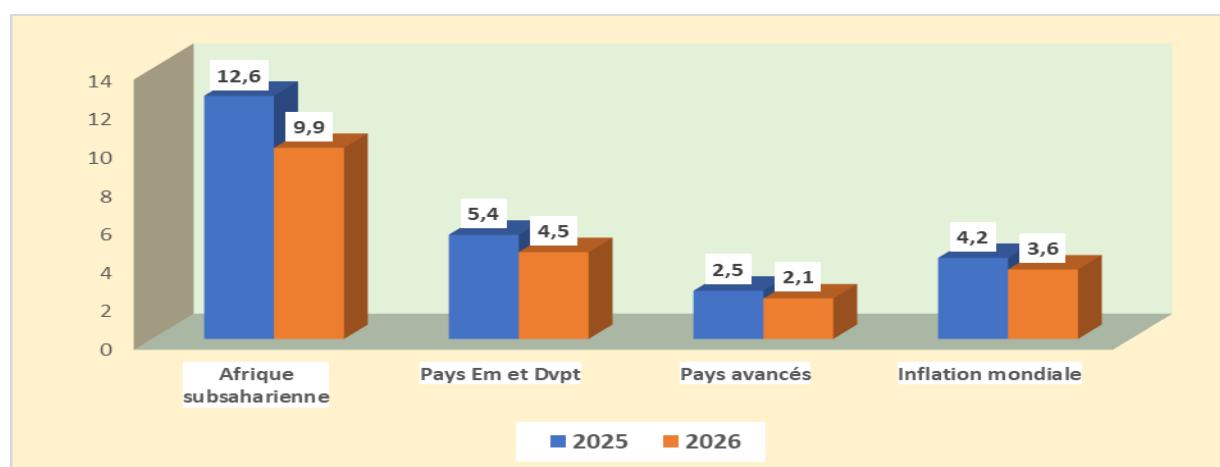
**4,0 % en 2025 puis 4,3 % en 2026**, traduisant une reprise progressive vers les taux d'expansion d'avant crise. Cependant, le FMI se montre un peu moins optimiste du fait des incertitudes mondiales. Quoi qu'il en soit, la réalisation de ces perspectives dépendra fortement de la situation internationale et de la gestion des vulnérabilités internes.

La dépendance de la région aux exportations de produits de base implique que la faiblesse prolongée des cours pourrait limiter le rebond de la croissance régionale. Pour concrétiser les perspectives de 2026, les économies africaines devront poursuivre les efforts de **diversification** et de **réformes structurelles**, en lien avec le climat des affaires, l'intégration régionale et la mobilisation des ressources domestiques afin d'accroître leur résilience et de créer les conditions d'une croissance durable.

### 1.2.2. Inflation mondiale

Pour 2026, les projections laissent anticiper la poursuite de la désinflation mondiale, avec un retour graduel vers des taux d'inflation proches de ceux d'avant la pandémie. Au niveau global, le FMI prévoit que l'inflation totale mondiale tomberait à environ **3,6 %** en 2026, en baisse par rapport aux **4,2 %** attendus en 2025. Ce niveau se rapprocherait de la fourchette de 3 % observée dans les années 2010, témoignant des effets persistants du resserrement monétaire et de la dissipation des chocs sur les prix des matières premières. La réalisation de ce scénario suppose toutefois des conditions favorables, due notamment à la stabilisation des anticipations d'inflation, l'absence de nouveaux chocs d'offre majeurs et le maintien d'une discipline des politiques économiques.

**Graphique 6 : Inflation mondiale et régionale de 2025 à 2026 (en %)**



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

Dans les **pays avancés**, l'inflation devrait converger vers les cibles de 2 % fixées par la plupart des banques centrales. Après avoir fortement ralenti en 2023-2025, l'inflation dans la région pourrait s'établir autour de **2,1 %** en 2026, marquant la fin de l'épisode inflationniste postpandémie. Certains grands pays, comme les **États-Unis**, pourraient encore afficher une inflation légèrement supérieure à **2 %** fin 2026, en raison notamment de la persistance de tensions sur le marché du travail et du niveau élevé des loyers, mais globalement la pression sur les prix devrait être contenue.

En **zone euro**, l'inflation globale et sous-jacente tomberait aux environs de **2 %** en 2026, à la faveur de la disparition des effets de base liés à l'énergie et de la modération des salaires réels. Le **Japon** poursuivrait sur la voie d'une inflation légèrement positive mais inférieure à **2 %**, tandis que le **Royaume-Uni** viserait un taux autour de **2 %** également. Il convient de souligner que ces perspectives relativement optimistes pour l'inflation dans les pays avancés reposent sur l'idée que les anticipations d'inflation restent fermement ancrées et que les chocs temporaires dû notamment aux perturbations d'approvisionnement et aux fluctuations des devises ne provoquent pas de nouvelles surchauffes des prix.

Dans les **économies émergentes et en développement**, l'inflation devrait également reculer en 2026, tout en demeurant supérieure à celle des pays avancés. On anticipe pour ce groupe un taux d'inflation moyen de **4,5 %** environ en **2026**, contre **5,4 %** en 2025. Cette baisse progressive serait aidée par la stabilisation des monnaies locales, sous l'effet de la normalisation des différentiels de taux d'intérêt et par la poursuite d'une politique monétaire prudente dans bon nombre de pays.

Ainsi, en **Afrique**, on peut espérer une décrue de l'inflation en 2026 grâce à la baisse des prix mondiaux de l'énergie et des denrées, mais dans plusieurs pays subsahariens l'inflation globale pourrait encore dépasser **10 %**, tant que des problèmes structurels d'offre, due notamment à insuffisance de productions locales et les infrastructures de stockage déficientes et, des chocs sécuritaires continueront d'alimenter les tensions sur les prix.

### **1.2.3. Cours des produits de base**

En 2026, les **marchés de matières premières**, particulièrement le cuivre et le cobalt sont marqués par des dynamiques contrastées, influencées par la transition énergétique, les tensions géopolitiques et les capacités de production.

**En ce qui concerne l'Énergie**, il est projeté une poursuite à la baisse des cours en 2026, après l'ajustement déjà observé en 2024-2025. Ainsi, le prix du **pétrole brut** devrait ainsi diminuer encore légèrement pour attendre **60 USD le baril en 2026**, en retrait par rapport aux 64 USD attendus en 2025 et bien inférieur aux moyennes de 2022-2023. Ce scénario reflète l'anticipation d'une offre pétrolière mondiale toujours abondante face à une croissance de la demande qui ralentit structurellement.

S'agissant des métaux, les cours moyens sont projetés à **9668,4 USD la tonne** pour le cuivre, **32 791,7 USD la tonne** pour le cobalt et **3029,6 USD l'once** pour l'or,

Pour ce qui est des **produits agricoles**, les prix mondiaux devraient poursuivre leur décrue graduelle en 2026, sauf aléa climatique majeur. La Banque mondiale projette une baisse supplémentaire d'environ **3 %** de l'indice des prix agricoles, prolongeant les diminutions anticipées en 2024 et 2025. La détente attendue résulte d'hypothèses de retour à des conditions météorologiques normales et de rendements agricoles en hausse, ainsi que de politiques commerciales plus ouvertes.

Dans cette optique, les cours des grandes **céréales** (blé, maïs, riz) pourraient évoluer en 2026 à des niveaux légèrement inférieurs à ceux de 2025, du fait d'une offre excédentaire par rapport à une demande mondiale croissant moins vite. La perspective d'une reconstitution des stocks de sécurité alimentaire dans plusieurs pays importateurs majeurs pourrait toutefois soutenir la demande de céréales, sans pour autant renverser la tendance baissière des prix.

## II. SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE EN 2025 ET PERSPECTIVES POUR 2026

Ce point examine le contexte économique national de 2025 et les perspectives de 2026.

### 2.1. Environnement économique national en 2025

L'environnement économique national en 2025 s'inscrit dans la poursuite de la mise œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement 2024–2028, par le nouveau Gouvernement Suminwa II, issus des consultations menées et autres échanges avec les différentes forces vives de la nation, et qui tient compte, des impératifs de l'efficacité, de rédevabilité et d'équilibre politiques, géographiques et socioculturelle dans la gestion des affaires publiques de la nation.

Parallèlement, 2025 est marqué par le contexte sécuritaire difficile dans l'Est du pays ayant nécessité un collectif budgétaire orienté vers l'effort de guerre. Des mesures de réduction du train de vie de l'État et de réallocation des dépenses ont été prises afin de renforcer le financement des opérations sécuritaires, de prendre en charge les populations déplacées et d'augmenter les moyens des forces de défense. Ce collectif budgétaire intègre également le soutien financier des partenaires traditionnel de la RD Congo, à savoir : la Banque mondiale dans le cadre d'un appui budgétaire et un nouveau programme économique triennal avec le FMI sur la Facilité Élargie de Crédit et la facilité pour la résilience et la durabilité d'un montant total de **2,9 milliards USD** conclu au début de l'année en cours. Ces appuis extérieurs, combinés à la poursuite des réformes structurelles, visent à préserver la stabilité du cadre macroéconomique et à soutenir la relance post-conflit.

Au cours de l'exercice 2025, l'économie congolaise devrait rester résiliente en dépit du choc sécuritaire consécutif aux conflits de l'est avec une croissance du PIB réel estimée à 5,3 % en 2025 et le cadre macroéconomique devrait se maintenir stable avec une inflation maîtrisée qui devrait se situer à 8,8 % en moyenne annuelle et un taux de change moyen qui s'établirait sur le marché autour de 2859,2 CDF le dollar américain. Le Tableau ci-dessous donne l'évolution des principaux indicateurs de 2024 à 2025 :

**Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques 2024-2025**

INDICATEURS	LF 2024	2024 (réalisé)	LF 2025	LFR 2025 (actualisé)
Taux de croissance du PIB	5,4%	6,5%	5,7%	5,3%
Déflateur du PIB	11,8	19,9	11,8	8,2
Taux d'inflation moyen	17,5%	17,7%	10,3%	8,8%
Taux d'inflation fin période	11,3%	11,7%	9,2%	7,8%
Taux de change moyen (CDF/USD)	2802,8	2822,6	2954,4	2859,2
Taux de change fin période (CDF/USD)	2932,1	2855,9	2976,6	2880,5
PIB nominal (en milliards de FC)	201905,2	210311,3	2135 44,4	239489, 7
Taux de croissance mines	8,9%	12,2%	5,3%	8,2%

Source : CPCM, note de cadrage, mai 2025

### 2.1.1. Evolution récente du PIB

D'après les dernières prévisions du Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique (CPCM), la croissance du PIB réel de la RDC se situerait à **5,3 %** en 2025, mais serait toujours supérieure à la moyenne de **4,0 %** projetée pour l'Afrique subsaharienne en 2025. Cette progression, bien qu'en deçà de celle de **6,5 %** observée en 2024, resterait portée principalement par le **secteur primaire**, tiré essentiellement par les industries extractives qui continuent de jouer un rôle majeur dans l'économie congolaise.

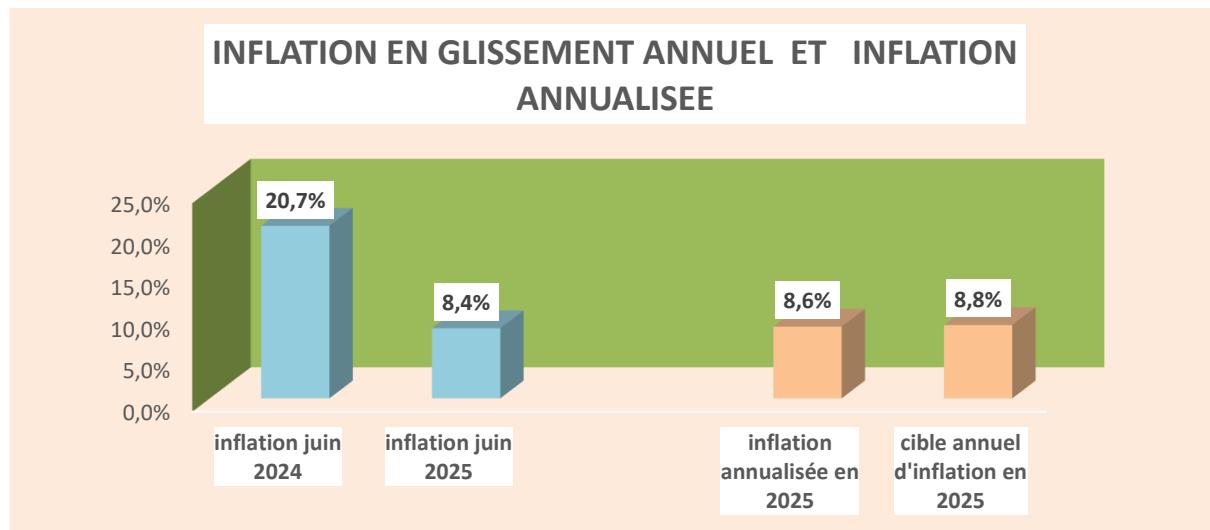
### 2.1.2. Evolution de l'inflation

L'année 2025 est caractérisée par un net ralentissement de la hausse des prix intérieurs. Ainsi, sur le marché des biens et services, le rythme de formation des prix intérieurs est resté stable, attesté par la poursuite de la désinflation amorcée depuis l'année dernière.

En effet, le taux d'inflation cumulé au premier semestre de l'année 2025 s'est situé à 4,2 % contre 11,7 % observé à fin décembre 2024, indiquant ainsi une évolution tendancielle à la baisse du rythme de formation des prix. En glissement annuel, le taux d'inflation à fin juin s'est établi à 8,4 % contre 20,7 % correspondant à la même période en 2024, corroborant ainsi la tendance désinflationniste qui s'observe au cours de

l'année. A politique inchangée, il est attendu à la fin de l'année 2025 une inflation annualisée de 8,6 % face à une cible annuelle fixée à 8,8%. Cette évolution est principalement attribuable à la fois au maintien d'une orientation restrictive de la conduite de la politique monétaire et à l'amélioration dans la gestion de la liquidité bancaire dans un contexte de réduction du rythme de la dépréciation de la monnaie nationale.

**Graphique 7. Evolution du taux d'inflation en 2024-2025**



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

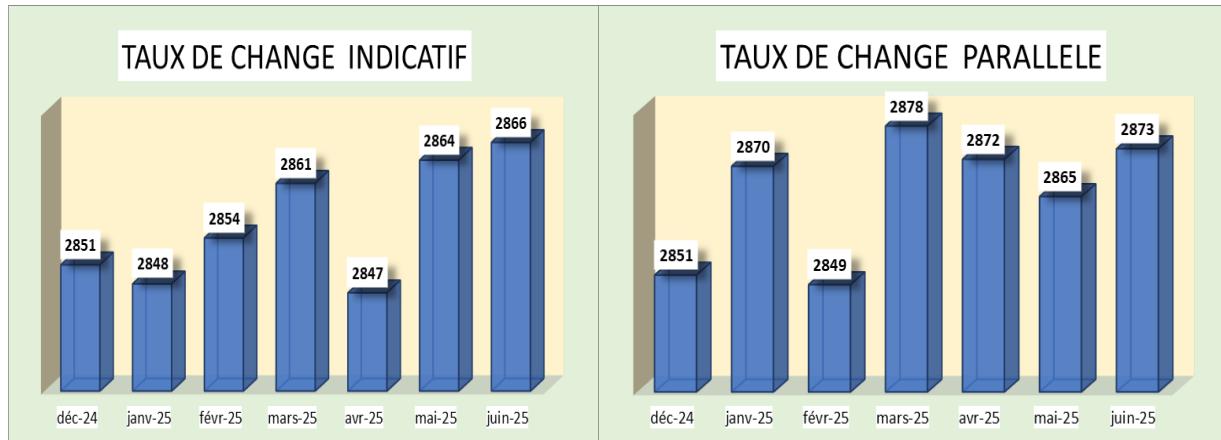
### 2.1.3. Evolution du marché des changes et des réserves internationales

***En ce qui concerne le marché des changes,*** il a été observé, au premier semestre 2025, une stabilité du franc congolais a été observé sur le marché de change. Ainsi à fin juin courant, le taux de change s'est établi à 2.866,26 CDF le dollar américain à l'interbancaire et 2.873,44 CDF au parallèle contre respectivement 2 850,88 et 2 866,88 CDF réalisé sur le marché de change à fin décembre 2024.

. En cumul annuel, la monnaie nationale s'est dépréciée de 0,91 % à l'indicatif et de 0,23 % au parallèle, contre une dépréciation de 6,04 % sur les deux segments du marché à la période correspondante de 2024.

L'évolution favorable du taux de change attendu à 2880,5 CDF le dollar américain a fin décembre 2025 pourrait être justifiée par plusieurs facteurs, notamment, une meilleure coordination de la politiques budgétaire et monétaire, un resserrement prudent de la liquidité bancaire et une augmentation modérée des réserves internationales, soutenues par les décaissements des appuis budgétaires et l'amélioration des recettes minières.

**Graphique 8. Evolution du taux de change indicatif et taux de change parallèle**



Source : DGPPB, sur base des données de la BCC

Ainsi, au premier semestre 2025, les réserves internationales se sont d'avantage améliorées accrues. En effet, le budget en devises a occasionné une hausse de **778,55 millions USD** du niveau des réserves internationales, qui ont atteint, à fin juin 2025, **6.910,56 millions de USD**, équivalant à **2,64 mois** d'importation des biens et services. Au cours de la période correspondante de 2024, l'accumulation avait été de 617,31 millions, situant les réserves internationales à **5.748,45 millions de USD**.

Cette accumulation procéderait des interventions suivantes : (1) des achats interbancaires des devises, (2) des rachats des recettes fiscales et non fiscales ainsi que des ressources publiques issues des émissions des titres en USD, (3) de la mobilisation de la redevance de suivi de change.

## 2.2. Perspectives économiques nationales pour 2026

La description de l'évolution économique prévue en 2026 se base sur les principaux indicateurs macroéconomiques cibles, en particulier le rythme de croissance du PIB, l'inflation, ainsi que le taux de change qui est un déterminant important de la stabilité du cadre macroéconomique.

Ainsi, à l'horizon 2026, l'économie congolaise devrait évoluer dans un environnement marqué par la poursuite des efforts de stabilisation et de reconstruction post-crise, tout en faisant face à une conjoncture internationale incertaine.

### 2.2.1. Activités économiques nationales

En 2026, la croissance économique de la RDC resterait **modérée mais soutenue**, avec un taux d'expansion du PIB réel projeté à environ **5,3 %**. Ce niveau de croissance

serait impulsé par un accroissement du secteur minier de 5,8% et du secteur hors mines de l'ordre de 5,0 %. La contreperformance qui serait observer au niveau des industries extractives devrait être compensées l'amélioration du secteur secondaire tiré par les bâtiments et travaux publics alors que le secteur tertiaire booster par le dynamisme de la Télécommunication. Voilà pourquoi en 2026 il est postulé une croissance identique à 2025, en dépit de la persistance du choc sécuritaire induit par les conflits de l'Est.

Sur le plan sectoriel, le **secteur primaire** devrait maintenir sa primauté dans la contribution à la croissance. L'agriculture pourrait connaître une légère reprise en 2026 grâce aux multiples programmes de développement agricole en cours d'exécution, pour peu que les conditions de sécurité dans les zones rurales s'améliorent.

Le **secteur secondaire** enregistrerait une croissance modérée, soutenue par la poursuite des projets d'infrastructures publics et le raffermissement de certaines industries manufacturières à la faveur de politiques d'import-substitution.

Enfin, le **secteur tertiaire**, resterait dynamique, en particulier les **transports et communications** avec le rétablissement dans l'Est et l'essor du numérique ainsi que le **commerce** stimulé par l'amélioration du climat des affaires devrait apporter une contribution significative à la croissance.

### **2.2.2. Projection du taux de change et de l'inflation**

Les perspectives du cadrage macroéconomique pour 2026 laissent présager le **maintien de la stabilité externe et interne de la monnaie** acquise en 2025.

S'agissant du **marché des changes**, la monnaie nationale devrait demeurer relativement stable vis-à-vis du dollar américain. Sur l'ensemble de l'année 2026, il est projeté une très légère dépréciation du taux de change, de l'ordre de 1,4 %, prolongeant ainsi la quasi-stabilité retrouvée en 2025. Ainsi, le taux de change moyen annuel est projeté à **2900,3 CDF/USD**. A fin décembre 2026, le taux de change indicatif se situerait à **2920,1 CDF/USD**. Cette relative stabilité attendue sur le marché de change serait soutenue par la consolidation des réserves de change et la poursuite d'une coordination étroite entre politique budgétaire et politique monétaire pour éviter les dérapages du cadre macroéconomique.

Du côté de l'**inflation**, les perspectives pour 2026 confirment la poursuite du processus de désinflation entamé en 2024–2025. Le taux d'inflation moyen annuel devrait se

rapprocher de la cible à moyen terme, pour s'établir autour de 7 % en 2026. Cette maîtrise de l'inflation en 2026 se réalisera dans un contexte d'une politique monétaire prudente, avec un éventuel assouplissement graduel du taux directeur, une amélioration de l'offre intérieure de biens alimentaires grâce aux investissements dans l'agriculture, et, une conjoncture internationale moins inflationniste, conforté par les prévisions du FMI qui anticipent un ralentissement de l'inflation mondiale de 4,2 % en 2025 à 3,5 % en 2026, entraînant une baisse des coûts d'importation (carburants, produits manufacturés) et un effet modérateur sur l'inflation importée.

Grâce à l'ensemble de des mesures préconisées, la RDC devrait évoluer en 2026 dans un cadre macroéconomique marqué par la stabilité à la fois au niveau du marché de change et celui des biens et services, propice à une croissance économique durable.

### III. EXECUTIONS BUDGETAIRES A FIN JUIN 2025

#### 3.1. Contexte d'exécution du Budget du Pouvoir central au premier semestre

L'exécution du budget du Pouvoir central au premier semestre 2025 s'est déroulée dans un contexte particulièrement difficile, marqué par :

- **Sur le plan sécuritaire et humanitaire** : l'occupation par le Rwanda et ses supplétifs du AFC/M23 de la partie Est du pays (notamment la prise de la Ville de Goma), la poursuite de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, le déplacement massif des populations causée par cette guerre d'agression ;
- **Sur le plan diplomatique et politique** : le déploiement d'un front diplomatique de grande envergure pour la recherche de la paix dans l'Est du pays, la signature le 27 juin 2025, de l'Accord de paix à Washington entre la RDC et le Rwanda, les consultations des couches sociales et partis politiques en vue de la constitution d'un Gouvernement d'ouverture et d'union nationale ;
- **Sur le plan des finances publiques** : la prise des mesures gouvernementales de réduction du train de vie des institutions publiques et de réallocation budgétaire en faveur des dépenses sécuritaires pour faire face à l'agression Rwandaise, la conclusion d'un nouveau programme triennal avec le FMI axé sur la facilité élargie des crédits assorti du fonds de résilience et de durabilité, approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 15 janvier 2025, et l'élaboration du projet de loi de finances rectificative 2025.

#### 3.2. Niveau d'exécution de la Loi de finances au premier semestre

Les statistiques provisoires à fin juin 2025 renseignent des recettes globales réalisées à hauteur de **19.833,5 milliards de FC** correspondant à **6,936 milliards USD**, et des dépenses chiffrées à **20.211,2 milliards de FC** équivalant à **7,068 milliards USD**, soit un écart négatif de **377,7 milliards de FC**.

##### 3.2.1. Mobilisation des recettes

###### 3.2.1.1. Recettes du Budget Général

Les recettes du Budget général affichent un taux de réalisation de **83,2%** par rapport à une prévision linéaire de **22.874,8 milliards de FC**. Chiffrées à **19.040,6 milliards de FC**, elles proviennent des recettes internes (propres), estimées à **15.183,5 milliards de FC**, et des recettes extérieures captées à hauteur de **3.857,1 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **51,1%** sur la période.

###### 3.2.1.1.1. Recettes internes

Les recettes internes sont réparties comme suit :

###### a) Recettes courantes

Les recettes courantes s'élèvent à **13.389,7 milliards de FC**, soit **89,6%** de la prévision linéaire de **14.949,4 milliards de FC**. Elles comprennent :

- **Recettes des douanes et accises : 3.085,7 milliards de FC réalisés sur 3.346,6 milliards de FC prévus, soit un taux de réalisation de 92,2%.**

Ce niveau de réalisation, bien qu'en deçà de la prévision linéaire, reflète les recettes saisonnières du premier semestre. Toutefois, la mobilisation des recettes de douanes et accises au cours de la période sous revue s'est confrontée aux aléas ci-après :

- la persistance de l'insécurité à l'Est du pays, ayant ralenti les activités économiques locales et entraîné des effets indirects négatifs dans d'autres provinces ;
- la non-application de la mesure excluant les entreprises minières du bénéfice de la subvention étatique sur les produits pétroliers ;
- la perte de recettes consécutive à l'entrée en vigueur du Décret n° 24/07 du 19 septembre 2024, suspendant la perception de la TVA et réduisant les droits sur les produits de première nécessité ;
- la mesure de défiscalisation des articles et ouvrages en matière plastique prise à travers la loi de finances en cours d'exécution ;
- l'accumulation d'un stock important de déclarations liquidées non encore réglées (environ **400 milliards de FC**, soit **140 millions de USD**).

- **Recettes des impôts : 7.543,7 milliards de FC contre une prévision linéaire de 8.203,8 milliards de FC, représentant 92,0% de réalisation.**

Les efforts consentis pour la mobilisation de ces recettes sont considérables au regard de leur saisonnalité. Toutefois, les principales difficultés rencontrées se résument comme suit :

- le retard dans la déclaration et le paiement de l'impôt sur les revenus salariaux des nationaux membres des institutions politiques ;
- la réticence persistante de certaines institutions politiques à s'acquitter de leur obligation fiscale du paiement de l'IPR sur les primes non permanentes ;
- la non opérationnalisation du guichet unique conformément au protocole d'accord conclu avec la DGRK et la DGRK-C en vue de la maîtrise du répertoire réel des assujettis.

- **Recettes non fiscales : 2 760,4 milliards de FC collectés, soit 81,2% de réalisation par rapport à 3.399 milliards de FC prévus. Ce montant comprend 2 353,6 milliards de FC encadrés par la DGRAD et 406,8 milliards de FC provenant d'autres recettes non fiscales.**

Les faits justificatifs de ce taux de réalisation sont notamment :

- le recul des cours des produits miniers sur le marché international et la suspension de l'exportation du cobalt ;

- la baisse des redevances superficiaires, consécutive à l'assainissement de l'espace minier par la réduction du nombre de carrés miniers ;
- la non activation de l'acte relatif aux *droits de vente de la carte d'identité*, en raison de l'absence de signature du contrat entre l'État et le prestataire retenu pour la délivrance des cartes à la population ;
- la non activation de certains actes générateurs, faute de signature de l'arrêté interministériel y afférent ;
- le non paramétrage, dans le logiciel SYDONIA de la DGDA, du nouvel arrêté interministériel Finances–Pêche et Élevage n° 646/CAB.MIN/PE.EL/2025 ;
- le démarrage du contrôle économique saisonnier uniquement après le dépôt des états financiers, fixé réglementairement au 30 juin de chaque année.

**b) Recettes exceptionnelles**

Les recettes exceptionnelles, principalement issues des émissions de bons et obligations du Trésor, atteignent **1 790,6 milliards de FC**, dépassant largement la prévision linéaire de **345,0 milliards de FC**, soit un taux de réalisation exceptionnel de **519,0%**.

**c) Fonds de concours pour la guerre**

Les contributions au Fonds de concours s'élèvent à **3,2 milliards de FC**, contre une prévision linéaire de **29,5 milliards de FC**, soit un faible taux d'exécution de **10,8%**.

**3.2.1.1.2. Recettes extérieures**

Les recettes extérieures à fin juin se rapportent essentiellement aux recettes de financement des investissements de **3.857,1 milliards de FC**, soit **51,1%** par rapport à la prévision linéaire. Elles comprennent les dons projets de **1.078 milliards de FC** et les emprunts projets de **2.779 milliards de FC**.

**3.2.1.2. Budgets annexes et comptes spéciaux**

Les recettes des budgets annexes et comptes spéciaux affichent des taux d'exécution respectifs de **54,2%** et de **27,2%** par rapport à leurs prévisions linéaires. En nominal, elles se chiffrent respectivement à **244,6 milliards de FC** et **548,4 milliards de FC**.

**3.2.2. Exécution des dépenses au premier semestre**

Les dépenses exécutées au 30 juin 2025 se chiffrent à **20.211,2 milliards de FC** sur une prévision linéaire de **25.345,9 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **79,7%**. Elles sont déclinées par grande nature de la manière ci-après :

**1°. Dette publique et frais financiers : 1.089 milliards de FC, soit un taux d'exécution de 81,1% par rapport à la prévision linéaire de 1.342,5 milliards de FC.** Ce paiement se rapporte au remboursement du principal effectué à hauteur de **762 milliards de FC** avec un taux d'exécution de **101%** et aux frais financiers chiffrés à **326,9 milliards de FC** pour un taux d'exécution de **55,6%**, en faveur notamment du club de Kinshasa et des créanciers de la dette multilatérale ;

**2°. Dépenses de personnel (Rémunérations) : 5.247,6 milliards de FC** sur une prévision linéaire de **5.739,4 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **91,4%** et un ratio de **39,2%** des recettes courantes réalisées. Les actions de politique salariale menées au cours de la période portent principalement sur :

- l'amélioration de la solde des militaires et du salaire des policiers, et le recrutement de 23.611 unités dans l'armée ;
- la poursuite de la mise en œuvre des accords de Bibwa en faveur des professionnels de la santé ;
- l'amélioration du traitement de base, primes et indemnités permanentes, prise en compte du DIEF et STAS-RSS à l'Agence Nationale des Renseignements.

**3°. Biens et services : 5.226,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de 199,9% contre une **prévision** linéaire de **2.615,2 milliards de FC**. Ils comprennent notamment le fonctionnement des institutions chiffré à **1.434,2 milliards de FC** pour un taux d'exécution de **185,1%**, le fonctionnement des ministères de **3.083,8 milliards de FC** exécuté à hauteur de **203%**, le financement des réformes de **167,4 milliards de FC** exécuté à **218,3%**, ainsi que les charges communes de **541,4 milliards de FC** exécuté à **234,4%**. Les principales actions réalisées au cours du premier semestre sont reprises ci-après :

- ✓ financement des opérations militaires dans le cadre de la guerre à l'Est ;
- ✓ acquisition des matériels et équipements pour la Police Nationale Congolaise ;
- ✓ Prestation dans le cadre la construction Hangar de l'aéroport international de N'djili ;
- ✓ travaux préparatoires du lancement des activités de la campagne agricole 2025 ;
- ✓ acquisition de matériels et engins agricoles et acquisition d'animaux en faveur du centre de Kaniama-Kasese ;
- ✓ signature du contrat de sponsoring avec l'AC Milan ;
- ✓ installation du guichet unique de dépistage des cancers permanent au Centre hospitalier Nganda.

**4°. Transferts et subventions : 2.185,1 milliards de FC, soit un taux d'exécution de 122,3% par rapport à la prévision linéaire de 1.786,6 milliards de FC.** Les principaux transferts ont été effectués dans le cadre :

- de la rétrocession aux administrations financières pour un montant de **970,9 milliards de FC, soit un taux d'exécution de 186,2%** ;
- du fonctionnement des provinces à hauteur de **570,9 milliards de FC soit un taux d'exécution de 120,7%** ;
- des interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques pour un montant de **536,3 milliards de FC, soit un taux d'exécution de 91,4%** ;
- des subventions aux organismes auxiliaires à hauteur de **9,3 milliards de FC, soit un taux d'exécution de 14,1%** ;
- de la TVA remboursable exécutée à **27,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **53,5%** ;
- de la mise à la retraite de **70,1 milliards de FC, soit un taux d'exécution de 95,5%** ;

**5°. Dépenses d'investissement : 4.908,4 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **8.486,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **57,8%**. Elles comprennent :

- l'investissement sur ressources propres de **1.051,3 milliards de FC** qui renferme notamment les projets du Gouvernement central à hauteur de **676,9 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **152,9%**, les projets des provinces à **260 milliards de FC**, dégageant un taux d'exécution de **39,3%**, la contrepartie des projets financée à hauteur de **19,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **24,8%** et le fonds de péréquation décaissé à hauteur de **94,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **12,5%**.
- les investissements sur ressources extérieures de **3.857 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **63,6%**.

**6°. Dépenses exceptionnelles sur ressources propres : 761,3 milliards de FC,** soit un taux d'exécution de **26,2%**, contre une prévision de **2.905 milliards de FC**.

Les dépenses des budgets annexes et des comptes spéciaux sont exécutées en équilibre avec les recettes correspondantes.

### **3.2.3. Solde budgétaire au 30 juin 2025**

L'exécution du budget à fin juin 2025 renseigne un solde global négatif de **4.700,9 milliards de FC**, découlant des dépenses du budget général (hors dette extérieure) de **19.168,7 milliards de FC** et des recettes courantes et dons de **14.467,8 milliards de FC**. Le solde budgétaire intérieur quant à lui se situe en négatif à **1.636,1 milliards de FC**.

Une partie de ce solde a été financé notamment par les produits des emprunts intérieurs de l'ordre de **1.790,6 milliards de FC** au titre des obligations du trésor.

### 3.3. Perspectives à fin décembre 2025

Sur base de la loi de finances rectificative promulguée le 28 juin dernier, le Gouvernement s'est mis à pied d'œuvre pour améliorer la mobilisation des ressources en vue de financer ses dépenses.

Les perspectives à fin décembre préfigurent les recettes totales fixées conformément à ladite loi à hauteur de **50.691,8 milliards de FC**, tandis que les dépenses qu'entend effectuer le Gouvernement se chiffreraient à **53.454,3 milliards de FC**. Il se dégagerait alors un solde global négatif de **9.123,5 milliards de FC**, découlant des dépenses du budget général (hors dette extérieure) de **48.012,9 milliards de FC** et des recettes courantes et dons de **38.889,4 milliards de FC**. Le solde budgétaire intérieur quant à lui se situe en négatif à **5.406,4 milliards de FC**.

Il y a lieu de noter que le second semestre est caractérisé par l'intensification des actions sécuritaires et diplomatiques, et la mise en place du Gouvernement SUMINWA II qui s'est fixé pour objectif le doublement des recettes courantes au cours du quinquennat.

## **IV. CONFIGURATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2026**

### **4.1. Contexte d'élaboration**

Le projet de loi de finances pour l'exercice 2026 s'élabore dans un contexte, marqué par :

- **sur le plan politique, diplomatique et sécuritaire** : la mise en place du Gouvernement SUMINWA II ; le déploiement d'un front diplomatique de grande envergure pour la recherche de la paix dans l'Est du pays suite à la guerre d'agression menée par le Rwanda ; la signature de l'« Accord de Washington » le 27 juin entre la RDC et le Rwanda, prévoyant notamment le retrait des troupes rwandaises de l'Est du pays, la neutralisation des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) et la garantie de l'intégrité territoriale nationale ; ainsi que la poursuite des discussions à Doha, au Qatar en vue de consolider la paix.
- **sur le plan social, sanitaire et humanitaire**, la poursuite de la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire et de la couverture santé universelle à travers l'extension aux provinces de la gratuité des accouchements et de la prise en charge des consultations prénatales, post-natales et néo-natales, la résurgence de l'épidémie à variole de singe (Mpox), la situation humanitaire préoccupante dans l'Est du pays avec un nombre important de déplacés de guerre en raison du conflit armé.
- **sur le plan économique**, par la stabilisation du cadre macroéconomique attestée par le raffermissement de la croissance, la maîtrise de l'inflation et du taux de change, la poursuite de la construction des infrastructures de base pour l'interconnexion et la viabilité des provinces, la perspective de la signature d'un accord minier entre la RDC et les USA, le financement de la Banque Mondiale pour le projet de construction du barrage Inga 3.
- **sur le plan des finances publiques**, par la mise en œuvre du nouveau programme triennal avec le Fonds Monétaire International, approuvé par son Conseil d'administration le 15 janvier dernier après l'achèvement satisfaisant de la sixième revue du programme triennal 2021, la mise en œuvre des référentiels pour la déconcentration de l'ordonnancement et la migration du budget en mode programme.

### **4.2. Cadre macroéconomique**

L'projet de loi de finances pour l'exercice 2026 se fonde sur les indicateurs et agrégats macroéconomiques ci-après :

**Tableau 2 : Indicateurs macroéconomiques 2026-2028**

Cadrage macroéconomique	2025		2026	2027	2028
	LF	Est.	Proj.	Proj.	Proj.
Taux de croissance	5,7%	5,3%	5,3%	5,4%	5,4%
Déflateur PIB	11,8	8,2	6,7	6,7	6,4
Taux d'inflation moyen	10,3%	8,8%	7,1%	7,0%	7,0%
Taux d'inflation fin période	9,2%	7,8%	7,0%	7,0%	7,0%
Taux de croissance mine	5,30%	8,2%	5,8%	4,7%	3,8%
Taux change moyen (FC/USD)	2 954,4	2 859,2	2 900,3	2 938,4	2 973,3
Taux change fin période (FC/USD)	2 976,6	2 880,5	2 920,1	2 956,6	2 989,9
PIB réel en milliards FC	18 036,1	29 206,1	40 136,1	45 033,1	52 894,3
PIB nominal en milliards FC	213 544,4	239 489,7	268 911,7	301 722,0	338 523,3

Source : Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique, août 2025

### 4.3. Configuration du projet de loi de finances pour l'exercice 2026

Le projet de loi de finances pour l'exercice 2026 présente un budget équilibré en recettes et en dépenses à **59.020,5 milliards de FC**, équivalant à **20,3 milliards de USD**. Ce niveau traduit une progression de **16,4%** par rapport à celui de la loi de finances rectificative 2025, fixé à **50.691,8 milliards de FC (17,7 milliards de USD)**.

#### 4.3.1. Configuration des recettes

Les recettes prévues pour 2026 sont configurées comme suit :

- **Budget général : 53.654 milliards de FC (18,5 milliards USD)**, soit une hausse de **17,3%** par rapport à son niveau de l'exercice 2025 chiffré à **45.749,6 milliards de FC (16 milliards de USD)** ;
- **Budgets annexes : 962,3 milliards de FC (331,8 millions de USD)**, en progression de **6,6%** par rapport à son niveau de l'exercice 2025 chiffré à **903,0 milliards de FC (315,8 millions de USD)** ;

- **Comptes spéciaux : 4.404,2 milliards de FC (1,518 milliard USD)**, en légère hausse de 9% par rapport à l'exercice 2025 chiffré à **4.039,2 milliards de FC (1,412 milliard USD)**.

#### **4.3.1.1. Recettes du Budget général**

Les recettes du Budget général comprennent les recettes internes de l'ordre de **36.346,1 milliards de FC** équivalant à **12,5 milliards USD** et les recettes extérieures de **17.307,9 milliards de FC** soit **5,9 milliards USD** représentant respectivement **67,7%** et **32,3%** des recettes du budget général.

##### **4.3.1.1.1. Recettes internes**

Les recettes internes, évaluées à **36.346,1 milliards de FC**, se composent de recettes courantes de **34.835 milliards de FC (12 milliards de USD)** et de recettes exceptionnelles de **1.511,1 milliards de FC (521 millions de USD)**, au titre des emprunts intérieurs et obligation du trésor.

Hormis les ressources de **939,7 milliards de FC** au titre d'actifs miniers issus de la renégociation du contrat sino-congolais et les autres recettes non fiscales, les recettes courantes assignées aux administrations financières se chiffrent à **33.699,9 milliards de FC** équivalant à **11,6 milliards de USD**.

##### **a) Recettes courantes**

Les recettes courantes sont ventilées de la manière suivante :

- **Recettes de douanes et accises : 7.472,5 milliards de FC**, équivalant **2,6 milliards de USD** et affichant une hausse de **11,6%** par rapport à leur niveau de 2025 rectifié de l'ordre de **6.693,1 milliards de FC**. Elles sont constituées de :
  - o Impôts généraux sur les biens et services (TVA à l'importation) : **2.066,3 milliards FC** ;
  - o Droits d'accises : **2.313,3 milliards FC** ;
  - o Droits de douane et autres droits à l'importation : **2.432,6 milliards FC** ;
  - o Taxes à l'exportation : **125,2 milliards FC** ;
  - o Amendes et pénalités : **535,1 milliard FC**.
- **Recettes d'impôts : 20.295,4 milliards de FC**, équivalant à **6,9 milliards de USD**, soit un taux d'accroissement de **23,7%** par rapport à leur niveau de 2025 rectifié de l'ordre de **16.407,6 milliards de FC**. Elles se composent de :
  - o Impôts sur les rémunérations : **4.052,9 milliards FC** ;
  - o Impôts sur les bénéfices et profits : **9.607,5 milliards FC** ;
  - o Taxe sur la valeur ajoutée : **5.822,1 milliards FC** ;
  - o Autres recettes : **564,2 milliards FC**.

- **Recettes non fiscales** : **7.067,1 milliards de FC (2,4 milliards de USD)** en augmentation de **4,0%** par rapport à 2025 rectifié de **6.798,0 milliards de FC**. Elles comprennent les recettes encadrées par la DGRAD de l'ordre de **5.932 milliards de FC (2,0 milliards de USD)** et les autres recettes non fiscales de **1.135,1 milliards de FC (391,4 millions de USD)**, incluant l'enveloppe de **939,7 milliards de FC** des actifs miniers du contrat sino-congolais.

Les recettes encadrées par la DGRAD sont ventilées de la manière suivante :

- Recettes administratives : **1.788,1 milliards FC** ;
- Recettes judiciaires : **207,4 milliards FC** ;
- Recettes domaniales : **3.245,9 milliards FC** ;
- Recettes de participations : **423,3 milliards FC**.

#### **4.3.1.1.2. Recettes exceptionnelles**

Les recettes exceptionnelles projetées en 2026 se chiffrent à **1.511,1 milliards de FC (521 millions de USD)**. Comparées à leur niveau de 2025 rectifié, elles accusent un accroissement de **119%**. Elles sont constituées essentiellement des produits des emprunts intérieurs au titre d'obligations du trésor.

#### **b) Mesures fiscales et administratives envisagées pour la mobilisation des recettes en 2026**

Afin d'atteindre les prévisions de recettes de l'exercice 2026, les mesures fiscales et administratives préconisées se résument de la manière suivante :

##### **1°. Recettes des douanes et accises**

- Mise en place d'un logiciel automatisant l'application des pénalités de retard sur les déclarations liquidées mais non acquittées ;
- Renforcement du suivi de l'activité contentieuse et de l'évaluation du recouvrement des recettes douanières sur l'ensemble du territoire ;

##### **2°. Recettes des impôts**

- Formalisation de l'obligation, pour les personnes physiques réalisant des revenus (industriels, commerciaux, immobiliers, artisanaux, professions non commerciales, exploitation agricole), de joindre aux déclarations de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) les états financiers requis par le droit comptable OHADA ainsi que toutes pièces justificatives jugées nécessaires ;
- Amélioration du dispositif documentaire, définition du contenu et des modalités de souscription de la nouvelle déclaration annuelle et application des sanctions spécifiques en rapport avec le prix de transfert ;
- Redéfinition du champ d'application du quitus fiscal afin de lever les contraintes opérationnelles qui affectent le secteur privé ;

- Opérationnalisation, avec l'appui du Gouvernement, de la facture normalisée et des dispositifs électroniques fiscaux ;
- Extension progressive de la gestion de la TVA aux Centres d'Impôts Synthétiques ;
- Acquisition, avec l'appui du Gouvernement, d'un logiciel de gestion intégrée de l'impôt ;
- Mise en place de guichets uniques de déclaration et de paiement de l'IPBP et de la patente pour les micro-entreprises de Kinshasa et du Kongo Central ;
- Renforcement de la procédure de collecte de l'IPR, notamment des membres des institutions politiques.

### **3°. DGRAD et Services d'assiette**

- Digitalisation des procédures et dématérialisation des documents pour la collecte de droits, taxes et redevance ;
- Intégration des actes générateurs du commerce extérieur dans le logiciel LOGIRAD ;
- Organisation de missions de contrôle mixtes DGRAD-services d'assiette, y compris avec l'implication de la DGDA pour certains services ;
- Révision du protocole d'accord DGRAD–DGDA pour améliorer le partage des informations ;
- Prise en charge régulière, par le Gouvernement, des missions de sensibilisation, vulgarisation et contrôle menées par la Police ;
- Renforcement, par la DGRAD, du mécanisme d'ordonnancement et de recouvrement des droits constatés et liquidés ;
- Affectation de comptables publics dans tous les points de perception des recettes non fiscales ;
- Harmonisation des modalités d'octroi des imprimés de valeur, notamment la carte consulaire, dans les ambassades ;
- Déploiement des centres de capture des passeports ordinaires en provinces ;
- Mise en place de la plateforme e-visa pour la délivrance des visas en ligne ;
- Création d'une commission mixte (Pouvoir Judiciaire, DGRAD, Ministères du Budget et des Finances, DGPPB) chargée de l'encadrement, du contrôle et du suivi des recettes judiciaires ;
- Création d'imprimés de valeur codifiés aux phases de constatation et liquidation par les cours, tribunaux et parquets.

#### **4.3.1.1.3. Recettes extérieures**

Les recettes extérieures s'élèvent à **17.307,9 milliards de FC** équivalant à **5,9 milliards de USD**, soit un taux d'accroissement de **14,6%** par rapport à leur niveau de 2025 rectifié de **15.101,7 milliards de FC (5,3 milliards de USD)**.

Ces recettes se rapportent :

- aux appuis budgétaires de l'ordre de **3.800,2 milliards de FC (1,3 milliard de USD)**, soit un accroissement de **28,1%** par rapport à leur niveau de l'exercice 2025 rectifié de **2.965,4 milliards de FC**. Ces appuis budgétaires proviennent du FMI au titre du programme FEC (**260 millions de USD**) et de FRD (**465 millions de USD**) ainsi que de la Banque Mondiale (**475 millions de USD**) ;
- au financement des investissements : **13.507,8 milliards de FC (4,7 milliards de USD)**, soit un taux d'accroissement de **11,3%** par rapport à leur niveau de 2025 rectifié de **12.136,3 milliards de FC**. Ces recettes sont constituées de dons projets de **4.497,4 milliards de FC** et d'emprunts projets **9.010,4 milliards de FC**.

#### **4.3.1.2. Recettes des Budgets annexes**

Les budgets annexes sont évalués à **962,3 milliards de FC** équivalant à **331,7 millions de USD**, soit un taux d'accroissement de **6,6%** par rapport à leur niveau de l'exercice 2025 rectifié de **903,0 milliards de FC**.

Ce montant est lié aux actes générateurs des recettes des établissements d'enseignement supérieurs et universitaires publics, des budgets annexés reclassés, ainsi que des hôpitaux généraux de référence répertoriés à ce jour.

#### **4.3.1.3. Recettes des Comptes spéciaux**

Les recettes des Comptes spéciaux sont évaluées à **4.404,2 milliards de FC**, l'équivalent de **1,5 milliard de USD**, soit accroissement de **9%** par rapport à leur niveau de l'exercice 2025 rectifié de **4.039,2 milliards de FC**.

#### **4.3.2. Présentation des dépenses**

Les dépenses de l'exercice 2026 sont chiffrées à **59.020,5 milliards de FC** équivalant à **20,3 milliards de USD** et sont présentées en équilibre avec les recettes correspondantes, tant pour le Budget général, les Budgets annexes que pour les Comptes spéciaux.

#### **4.3.2.1. Dépenses du Budget général**

Les dépenses du Budget général sont ventilées comme suit :

**1°. Dette publique et frais financiers : 3.436,8 milliards de FC (1,2 milliard de USD)**, soit un taux d'accroissement de **28%** par rapport à l'enveloppe de 2025 de **2.684,9 milliards de FC**. La dette publique se chiffre à **2.215,9 milliards de FC (764 millions de USD)** dont **1.600 milliards de FC (551,7 millions de USD)** pour la dette intérieure et **615,9 milliards de FC (212,3 millions de USD)** pour la dette extérieure.

Quant aux frais financiers, ils se chiffrent à **1.220,9 milliards de FC (420,9 millions de USD)** constitués des intérêts sur la dette extérieure (**333,9 millions de USD**), de la créance titrisée de la BCC (**238 millions de USD**), des intérêts sur la dette intérieure et des intérêts moratoires (**87,1 millions de USD**) ;

**2°. Rémunérations** : chiffrées à **12.800 milliards de FC (4,4 milliards de USD)**, elles renseignent un accroissement de **11,5%** par rapport à leur niveau de 2025 et représentent **23,9%** des dépenses du budget général, **37,2%** des recettes courantes et **4,8%** du PIB ;

**3°. Biens, matériels et prestations** : **6.540,6 milliards de FC (2,3 milliards de USD)**, représentant **12,2%** des dépenses du Budget général et un accroissement de **25,1%** par rapport à leur niveau de 2025. Elles comprennent :

- le fonctionnement des institutions chiffré à **2.365,2 milliards de FC**, soit accroissement de **52,6%** par rapport à son niveau de 2025 chiffré **1.549,8 milliards de FC**, justifié par la poursuite des mesures de réduction du train de vie des institutions ;
- le fonctionnement des ministères à l'ordre de **3.509,4 milliards de FC**, représentant **6,5%** du budget général et un accroissement de **15,5%** pour le fonctionnement courant des services et la poursuite de la mise en œuvre des politiques phares du Gouvernement (gratuité de l'enseignement primaire, couverture santé universelle) et le renforcement des dépenses de sécurité et du front diplomatique ;
- le financement des réformes à hauteur de **144,1 milliards de FC**, enregistrant une régression de **6%** par rapport à leur niveau de 2025. Cette enveloppe prend en compte la réforme des finances publiques (**31,6 milliards de FC**), du système intégré des marchés publics, du système intégré de programmation budgétaire, la réforme de l'Administration publique et le financement des cantines scolaires ;
- le fonctionnement des services déconcentrés chiffré à de **28,6 milliards de FC**, soit un accroissement de **7%** par rapport à leur niveau de 2025 ;
- les charges communes de l'ordre de **493,3 milliards de FC**, représentant un accroissement de **6,8%** par rapport à son niveau de 2025. Ce montant comprend notamment les charges liées à la prise en charge médicale des agents et fonctionnaires de l'Etat, le paiement de la consommation d'eau et d'électricité, le carburant et la location immobilière ainsi que la rétribution bancaire.

**4°. Transferts et subventions** : **5.810,2 milliards de FC (2 milliards de USD)**, soit un accroissement de **62,6%** par rapport à leur niveau dans le budget de l'exercice 2025 justifié par le niveau faible de l'enveloppe de l'année en cours suite aux coupes opérées en faveur des dépenses sécuritaires. Ils sont constitués de :

- la rétrocession aux administrations financières à hauteur de **1.947,6 milliards de FC** ;
- les transferts aux provinces et ETD (fonctionnement) de l'ordre de **959,4 milliards de FC** ;
- les interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques chiffrées à **1.838,9 milliards de FC** ;

- le fonctionnement des organismes auxiliaires chiffré à **388,1 milliards de FC** ;
- la bourse d'étude chiffrée à **31,6 milliards de FC** ;
- la TVA Remboursable à hauteur de **244,5 milliards de FC** ;
- la mise à la retraite pour un montant de **400,0 milliards de FC** ;

**5°. Dépenses d'investissement** : **19.102,7 milliards de FC**, représentant **35,6%** des dépenses du Budget général et un accroissement de **12,6%** par rapport à leur niveau de 2025.

Les dépenses d'investissement se déclinent comme suit :

- Investissement sur ressources propres : **5.739,9 milliards de FC**, représentant **10,7%** des dépenses du Budget général et un taux d'accroissement de **18,7%** par rapport à leur niveau de 2025.

Elles prennent en compte :

- ✓ les projets du Gouvernement central chiffrés à **1.458,1 milliards de FC**, soit un accroissement de **64,7%** ;
  - ✓ les investissements sur cession des actifs miniers d'un montant de **939,7 milliards de FC (324 millions de USD)** ;
  - ✓ les projets des Provinces d'un impact de **1.523,5 milliards de FC (525,3 millions de USD)**, soit un accroissement de **15%**, comparés à leur niveau de l'exercice 2025 ;
  - ✓ la contrepartie des projets d'un montant de **142,3 milliards de FC** ;
  - ✓ le fonds de péréquation de **1.676,4 milliards de FC**, soit un accroissement de **11,1%**.
- Investissement sur ressources extérieures : **13.362,8 milliards de FC**, soit un accroissement de **10,1%**.

**6°. Crédits provisionnels (dépenses exceptionnelles)** : **5.963,9 milliards de FC (2 milliards de USD)**, soit un accroissement de **2,6%** par rapport à l'exercice 2025. Ces crédits comprennent les dépenses exceptionnelles sur ressources propres de l'ordre de **5.818,9 milliards de FC** et les dépenses exceptionnelles sur ressources extérieures de l'ordre de **145 milliards de FC** destinés à la riposte aux catastrophes naturelles.

Les dépenses exceptionnelles sur ressources propres comprennent :

- la provision pour les élections de **160,7 milliards de FC** ;
- la réserve budgétaire de **90 milliards de FC** ;
- la réserve pour calamités et sinistres d'un import de **107,5 milliards de FC** ;
- les opérations de recensement et d'identification de **71,4 milliards de FC** ;
- les dépenses sécuritaires d'un import **5.389,3 milliards de FC**.

#### **4.3.2.2. Dépenses des Budgets annexes**

Les dépenses des budgets annexes sont présentées en équilibre avec les recettes correspondantes de **962,3 milliards de FC**.

#### **4.3.2.3. Dépenses des Comptes spéciaux**

Les dépenses des Comptes spéciaux sont chiffrées à **4.404,2 milliards de FC**, projetées en équilibre avec les recettes correspondantes.

## CONCLUSION

Le projet de loi de finances 2026 traduit la volonté du Gouvernement de consolider les acquis de la stabilisation macroéconomique et de mettre en œuvre une trajectoire budgétaire soutenable. En portant les recettes courantes (hors ressources SICOMINES) à **11,7 milliards de USD**, il amorce la dynamique de leur doublement à l'horizon 2028, tout en renforçant la capacité de l'État à financer ses priorités stratégiques de manière souveraine.

Ce budget, équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de **59.020,5 milliards de FC (20,3 milliards USD)** met l'accent non seulement sur la mobilisation accrue des ressources, mais aussi sur la qualité et l'efficacité de la dépense publique.

Les allocations prévues en faveur des infrastructures, de la sécurité, de la diversification économique et des secteurs sociaux essentiels reflètent l'engagement du Gouvernement à améliorer le bien-être de la population, réduire les inégalités et reconstruire les zones affectées par les conflits.

La poursuite des réformes structurelles, notamment la digitalisation des régies financières, la rationalisation des exonérations et l'amélioration du climat des affaires, constitue un levier clé de réussite.

### En annexe :

- Le tableau des indicateurs macroéconomiques 2026-2028 ;
- Le tableau synthèse des recettes 2026 ;
- Le tableau synthèse des dépenses 2026 ;
- Le tableau des modalités de calcul de la rétrocession aux administrations financières et de 40% de transfert aux Provinces et ETD.

# **ANNEXES**

**TABLEAU 1 : INDICATEURS MACROECONOMIQUES 2024-2026**

<b>Cadrage macroéconomique</b>	<b>2024</b>		<b>2025</b>		<b>2026</b>
	<b>LFR</b>	<b>Réalisé</b>	<b>LF</b>	<b>LFR</b>	<b>AVANT-PLF</b>
Taux de croissance	5,4%	6,5%	5,7%	5,3%	5,3%
Déflateur PIB	11,8	19,9	11,8	8,2	6,7
Taux d'inflation moyen	17,5%	17,7%	10,3%	8,8%	7,1%
Taux d'inflation fin période	11,3%	11,7%	9,2%	7,8%	7,0%
Taux de croissance mine	8,82%	12,20%	5,30%	8,20%	5,80%
Taux de change moyen (FC/USD)	2 802,8	2 822,6	2 954,4	2 859,2	2 900,3
Taux de change fin période (FC/USD)	2 932,1	2 855,9	2 976,6	2 880,5	2 920,1
PIB réel en milliards FC	17 059,9	10 568,4	18 036,1	29 206,1	40 136,1
PIB nominal en milliards FC	201 905,2	210 311,3	213 544,4	239 489,7	268 911,7

TABLEAU 2 : AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 (VOLET RECETTES)

N°	RUBRIQUES	LOI DE FINANCES 2025															PROJECTIONS 2026						
		VOTE	Struct %	% BG	% PIB	LFR	Struct %	% BG	% PIB	Taux accr. / LFR 2024	PREVISION LINEAIRE (6 MOIS)	REALISATIONS A FIN JUIN (REGIES, CSPP, PGAI et DGDP)	Taux de réal.	AVANT-PLF 2026	Struct %	% BG	% PIB	Taux accr. / LFR 2025	Taux accr. / LFI 2025				
I.	BUDGET GENERAL	46 799 683 356 268	90,8	100,0	21,9	45 749 605 315 914	90,3	100,0	19,1	12,2	22 874 802 657 957	19 040 580 146 523	83,2	53 654 058 861 439	90,9	100,0	20,0	17,3	14,6				
I.1.	RECETTES INTERNES	33 141 883 160 654	64,3	70,8	15,5	30 647 873 133 038	60,5	67,0	12,8	-42,6	15 323 936 566 519	15 183 503 308 388	99,1	36 346 086 918 864	61,6	67,7	13,5	18,6	9,7				
I.1.1.	RECETTES COURANTES	32 215 594 554 070	62,5	68,8	15,1	29 898 785 133 038	59,0	65,4	12,5	17,4	14 949 392 566 519	13 389 716 016 933	89,6	34 835 030 618 864	59,0	64,9	13,0	16,5	8,1				
I.1.1.1	Recettes des Douanes et Accises	7 769 128 152 714	15,1	16,6	3,6	6 693 128 152 714	13,2	14,6	2,8	9,3	3 346 564 076 357	3 085 687 610 638	92,2	7 472 526 995 673	12,7	13,9	2,8	11,6	-3,8				
a.	Recettes minières	2 761 733 509 821	5,4	5,9	1,3	2 411 733 509 821	4,8	5,3	1,0	86,1	1 205 866 754 911		0,0		0,0	0,0	0,0	-100,0	-100,0				
b.	Autres	5 007 394 642 893	9,7	10,7	2,3	4 281 394 642 893	8,4	9,4	1,8	-11,4	2 140 697 321 447	3 085 687 610 638	144,1	7 472 526 995 673	12,7	13,9	2,8	74,5	49,2				
I.1.1.2	Recettes des Impôts	16 548 010 240 080	32,1	35,4	7,7	16 407 637 079 203	32,4	35,9	6,9	17,1	8 203 818 539 602	7 543 670 612 334	92,0	20 295 387 615 563	34,4	37,8	7,5	23,7	22,6				
a.	Recettes minières	8 807 897 111 080	17,1	18,8	4,1	8 692 897 111 080	17,1	19,0	3,6	15,3	4 346 448 555 540		0,0		0,0	0,0	0,0	-100,0	-100,0				
b.	Recettes pétrolières	268 925 571 140	0,5	0,6	0,1	268 925 571 140	0,5	0,6	0,1	31,8	134 462 785 570	59 682 854 088	44,4	248 707 919 588	0,4	0,5	0,1	-7,5	-7,5				
C.	Autres	7 471 187 557 860	14,5	16,0	3,5	7 445 814 396 983	14,7	16,3	3,1	18,7	3 722 907 198 492	7 483 987 758 246	201,0	20 046 679 695 974	34,0	37,4	7,5	169,2	168,3				
I.1.1.3	Recettes non Fiscales	7 898 456 161 275	15,3	16,9	3,7	6 798 019 901 120	13,4	14,9	2,8	27,5	3 399 009 950 560	2 760 357 793 960	81,2	7 067 116 007 628	12,0	13,2	2,6	4,0	-10,5				
1°	DGRAD	6 350 005 225 150	12,3	13,6	3,0	5 249 568 964 995	10,4	11,5	2,2	23,1	2 624 784 482 498	2 353 606 301 960	89,7	5 932 012 930 445	10,1	11,1	2,2	13,0	-6,6				
a.	Recettes minières	2 544 266 467 124	4,9	5,4	1,2	2 939 396 926 969	5,8	6,4	1,2	74,9	1 469 698 463 485		0,0		0,0	0,0	0,0	-100,0	-100,0				
b.	Recettes pétrolières	461 231 529 497	0,9	1,0	0,2	314 215 829 182	0,6	0,7	0,1	-25,2	157 107 914 591	83 986 869 930	53,5	267 358 930 030	0,5	0,5	0,1	-14,9	-42,0				
c.	Autres	3 344 507 228 529	6,5	7,1	1,6	1 995 956 208 844	3,9	4,4	0,8	-7,7	997 978 104 422	2 269 619 432 030	227,4	5 664 654 000 415	9,6	10,6	2,1	183,8	69,4				
2°	AUTRES recettes non fiscales	1 548 450 936 125	3,0	3,3	0,7	1 548 450 936 125	3,1	3,4	0,6	45,2	774 225 468 063	406 751 492 000	52,5	1 135 103 077 183	1,9	2,1	0,4	-26,7	-26,7				
a.	Royalties (contrat chinois)	957 215 257 205	1,9	2,0	0,4	957 215 257 205	1,9	2,1	0,4	5,4	478 607 628 603		0,0	939 697 200 000	1,6	1,8	0,3	-1,8	-1,8				
b.	Autres	591 235 678 920	1,1	1,3	0,3	591 235 678 920	1,2	1,3	0,2	274,2	295 617 839 460	406 751 492 000	137,6	195 405 877 183	0,3	0,4	0,1	-66,9	-66,9				
I.1.2	RECETTES EXCEPTIONNELLES	926 288 606 584	1,8	2,0	0,4	690 000 000 000	1,4	1,5	0,3	-59,9	345 000 000 000	1 790 597 000 000	519,0	1 511 056 300 000	2,6	2,8	0,6	119,0	63,1				
I.1.2.1	Contrat chinois-SICOMIN	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	-100,0	0			0	0,0	0,0	0,0	0,0					
I.1.2.4	Produits des emprunts intérieurs	926 288 606 584	1,8	2,0	0,4	690 000 000 000	1,4	1,5	0,3	-21,7	345 000 000 000	1 790 597 000 000	519,0	1 511 056 300 000	2,6	2,8	0,6	119,0	63,1				
I.1.3	FONDS DE CONCOURS POUR LA GUERRE		0,0	0,0	0,0	59 088 000 000	0,1	0,1	0,0	0,0	29 544 000 000	3 190 291 455	10,8		0,0	0,0	0,0	-100,0	0,0				
I.2.	RECETTES EXTERIEURES	13 657 800 195 614	26,5	29,2	6,4	15 101 732 182 876	29,8	33,0	6,3	11,1	7 550 866 091 438	3 857 076 838 135	51,1	17 307 971 942 575	29,3	32,3	6,4	14,6	26,7				
I.2.1.	APPUIS BUDGETAIRES	1 521 516 000 000	3,0	3,3	0,7	2 965 447 987 262	5,8	6,5	1,2	38,0	1 482 723 993 631		0	0,0	3 800 165 179 958	6,4	7,1	1,4	28,1	149,8			
I.2.1.1	Emprunt Programme	1 477 200 000 000	2,9	3,2	0,7	2 756 769 149 121	5,4	6,0	1,2	31,1	1 378 384 574 561		0,0	0	3 728 135 474 103	6,3	6,9	1,4	35,2	152,4			
I.2.1.2	Dons Budgétaires	44 316 000 000	0,1	0,1	0,0	208 678 838 141	0,4	0,5	0,1	351,2	104 339 419 071		0,0	0	72 029 705 855	0,1	0,1	0,0	-65,5	62,5			
I.2.1.3	Allocation DTS	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0		0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0					
I.2.2.	FINANCEMENT DES INVEST.	12 136 284 195 614	23,5	25,9	5,7	12 136 284 195 614	23,9	26,5	5,1	6,0	6 068 142 097 807	3 857 076 838 135	63,6	13 507 806 762 617	22,9	25,2	5,0	11,3	11,3				
I.2.2.1	Dons Projets	8 781 977 731 882	17,0	18,8	4,1	8 781 977 731 882	17,3	19,2	3,7	16,8	4 390 988 865 941	1 078 072 016 892	24,6	4 497 409 957 381	7,6	8,4	1,7	-48,8	-48,8				
I.2.2.2	Emprunts Projets	3 354 306 463 732	6,5	7,2	1,6	3 354 306 463 732	6,6	7,3	1,4	-14,6	1 677 153 231 866	2 779 004 821 243	165,7	9 010 396 805 236	15,3	16,8	3,4	168,6	168,6				
II.	BUDGETS ANNEXES	903 004 745 024	1,8		0,4	903 004 745 024	1,8		0,4	25,3	451 502 372 512	244 565 639 175	54,2	962 258 869 270	1,6		0,4	6,6	6,6				
III.	COMPTES SPECIAUX	3 850 853 568 850	7,5		1,8	4 039 184 094 684	8,0		1,7	39,3	2 019 592 047 342	548 368 045 017	27,2	4 404 212 750 090	7,5		1,6	9,0	14,4				
	TOTAL RECETTES / FC	51 553 541 670 142	100,0		24,1	50 691 794 155 622	100,0		21,2	14,1	25 345 897 077 811	19 833 513 830 714	78,3	59 020 530 480 800	100,0		21,9	16,4	14,5				
	RECETTES TOTALES / \$ US	17 449 750 091				17 729 362 813				11,9	8 864 681 407	6 936 735 391		20 349 801 910						14,8	16,6		
	Budget Général en \$ US	15 840 672 677				16 000 841 255				9,9	8 000 420 627	6 659 408 277		18 499 485 867						15,6	16,8		
	Recettes Internes en \$ US	11 217 805 023				10 719 037 889				10,5	5 359 518 945	5 310 402 668		12 531 837 023						16,9	11,7		
	Recettes courantes en \$ US	10 904 276 521				10 457 045 724				15,1	5 228 522 862	4 683 028 825		12 010 837 023						14,9	10,1		
	Recettes minières en \$ US	5 101 243 009				5 246 657 388				19,9	2 623 328 694	0		324 000 000						-93,8	-93,6		
	Recettes minières en FC	15 071 112 345 230				15 001 242 805 075				22,3	7 500 621 402 538	0		939 697 200 000						-93,7	-93,8		
	Recettes exceptionnelles en \$ US	313 528 502				241 326 245					120 663 123	626 258 044		521 000 000						115,9	66,2		
	Recettes extérieures en \$ US	4 622 867 654				5 281 803 366				8,9	2 640 901 683	1 349 005 609		5 967 648 844						13,0	29,1		
	Budgets Annexes en \$ US	305 647 422				315 824 267				10,4	157 912 134	0		331 779 081						5,1	8,5		
	Comptes Spéciaux en \$ US	1 303 429 992				1 412 697 291				22,7	706 348 646	0		1 518 536 962						7,5	16,5		

TABLEAU 3 : AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 (VOLET DEPENSES)

RUBRIQUES	BUDGET 2025													AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2026								
	VOTE	Struct %	% BG	% RC	% PIB	LFR	Struct %	% BG	% RC	% PIB	Accr/LFR 2024	Accr/LF 2025	PREVISION LINEAIRE (6 MOIS)	EXECUTION A FIN JUIN (ESB, CSPP, PGAI et DGD)	TX D'EXEC	% BG	AVANT-PLF 2026	Struct %	% BG	% RC	% PIB	Accr/LFR 2025
A. BUDGET GENERAL	46 799 683 356 268	90,8	100,0		21,9	45 749 605 315 914	90,3	100,0		19,1	12,2	0,0	22 874 802 657 957	19 418 249 211 118	84,9	100,0	53 654 058 861 439	90,9	100,0		20,0	17,3
doint celles sur ressources internes	34 663 399 160 654	67,2	74,1		16,2	33 613 321 120 300	66,3	73,5		14,0	14,5	0,0	16 806 660 560 150	15 561 172 372 983	92,6	80,1	40 146 252 098 822	68,0	74,8		14,9	19,4
I. DETTE PUBLIQUE ET FRAIS FINANCIERS	1 711 357 138 343	3,3	3,7	5,3	0,8	2 684 990 249 537	5,3	5,9	9,0	1,1	21,9	0,0	1 342 495 124 769	1 089 015 230 972	81,1	5,6	3 436 765 577 164	5,8	6,4	9,9	1,3	28,0
11. Dette publique	1 379 996 611 125	2,7	2,9	4,3	0,6	1 509 559 890 000	3,0	3,3	5,0	0,6	0,6	0,0	754 779 945 000	762 037 561 418	101,0	3,9	2 215 856 008 538	3,8	4,1	6,4	0,8	46,8
1.1.1. Dette Intérieure	979 560 000 000	1,9	2,1	3,0	0,5	1 004 559 890 000	2,0	2,2	3,4	0,4	-1,4	0,0	502 279 945 000	512 462 434 616	102,0	2,6	1 600 000 000 000	2,7	3,0	4,6	0,6	59,3
1.1.2. Dette Extérieure (Principal)	400 436 611 125	0,8	0,9	1,2	0,2	505 000 000 000	1,0	1,1	1,7	0,2	4,8	0,0	252 500 000 000	249 575 126 802	98,8	1,3	615 856 008 538	1,0	1,1	1,8	0,2	22,0
12. Frais financiers	331 360 527 218	0,6	0,7	1,0	0,2	1 175 430 359 537	2,3	2,6	3,9	0,5	67,5	0,0	587 715 179 769	326 977 669 554	55,6	1,7	1 220 909 568 626	2,1	2,3	3,5	0,5	3,9
1.2.1. Intérieurs	222 050 824 560	0,4	0,5	0,7	0,1	1 012 430 359 537	2,0	2,2	3,4	0,4	66,9	0,0	506 215 179 769	41 245 709 194	8,1	0,2	968 357 045 598	1,6	1,8	2,8	0,4	-4,4
1.2.2. Extérieurs	109 309 702 658	0,2	0,2	0,3	0,1	163 000 000 000	0,3	0,4	0,5	0,1	71,4	0,0	81 500 000 000	285 731 980 360	350,6	1,5	252 552 523 028	0,4	0,5	0,7	0,1	54,9
II. RÉMUNÉRATION (DÉPENSES DE PERSONNEL)	10 132 496 650 000	19,7	21,7	31,5	4,7	11 478 736 097 224	22,6	25,1	38,4	4,8	35,3	0,0	5 739 368 048 612	5 247 597 553 097	91,4	27,0	12 800 000 000 000	21,7	23,9	36,7	4,8	11,5
2.1. Pouvoir Central	5 840 503 232 723	11,3	12,5	18,1	2,7	7 186 742 679 947	14,2	15,7	24,0	3,0	45,5	0,0	3 593 371 339 974	5 247 597 553 097	146,0	27,0	7 287 716 339 492	12,3	13,6	20,9	2,7	1,4
2.2. Provinces	4 291 993 417 277	8,3	9,2	13,3	2,0	4 291 993 417 277	8,5	9,4	14,4	1,8	21,0	0,0	2 145 996 708 638		0,0	0,0	5 512 283 660 508	9,3	10,3	15,8	2,0	28,4
III. BIENS ET SERVICES (FONCTIONNEMENT)	5 104 509 702 259	9,9	10,9	15,8	2,4	5 230 346 166 017	10,3	11,4	17,5	2,2	22,1	2,3	2 615 173 083 008	5 226 843 045 672	199,9	26,9	6 540 562 635 024	11,1	12,2	18,8	2,4	25,1
3.1. Fonctionnement des Institutions	1 765 710 209 897	3,4	3,8	5,5	0,8	1 549 811 957 753	3,1	3,4	5,2	0,6	-1,3	8,3	774 905 978 877	1 434 191 162 413	185,1	7,4	2 365 183 794 796	4,0	4,4	6,8	0,9	52,6
3.2. Fonctionnement des Ministères	2 697 692 874 741	5,2	5,8	8,4	1,3	3 038 477 192 356	6,0	6,6	10,2	1,3	35,7	0,0	1 519 238 596 178	3 083 820 296 649	203,0	15,9	3 509 394 759 373	5,9	6,5	10,1	1,3	15,5
3.3. Financement des réformes	153 383 333 333	0,3	0,3	0,5	0,1	153 383 333 333	0,3	0,3	0,5	0,1	34,3	0,0	76 691 666 667	167 406 243 873	218,3	0,9	144 120 166 666	0,2	0,3	0,4	0,1	-6,0
3.4. Fonctionnement des Services Déconcentrés	26 731 250 000	0,1	0,1	0,1	0,0	26 731 250 000	0,1	0,1	0,1	0,0	17,5	0,0	13 365 625 000		0	0,0	28 602 437 500	0,0	0,1	0,1	0,0	7,0
3.5. Charges communes	460 992 034 288	0,9	1,0	1,4	0,2	461 942 432 574	0,9	1,0	1,5	0,2	36,6	0,0	230 971 216 287	541 425 342 738	234,4	2,8	493 261 476 688	0,8	0,9	1,4	0,2	6,8
IV. TRANSFERTS ET SUBVENTIONS	5 698 776 095 202	11,1	12,2	17,7	2,7	3 573 227 080 466	7,0	7,8	12,0	1,5	-24,2	0,8	1 786 613 540 233	2 185 119 239 749	122,3	11,3	5 810 153 195 247	9,8	10,8	16,7	2,2	62,6
4.1. Rétrocession aux Administrations financières	1 780 118 340 250	3,5	3,8	5,5	0,8	1 042 758 216 927	2,1	2,3	3,5	0,4	-23,7	0,0	521 379 108 464	970 914 935 635	186,2	5,0	1 947 602 069 854	3,3	3,6	5,6	0,7	86,8
4.2. Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	1 095 828 106 539	2,1	2,3	3,4	0,5	945 828 106 539	1,9	2,1	3,2	0,4	4,5	0,0	472 914 053 269	570 944 282 014	120,7	2,9	959 418 327 025	1,6	1,8	2,8	0,4	1,4
4.3. Interventions économiques, soc., cult. et scient.	1 736 322 882 134	3,4	3,7	5,4	0,8	1 173 827 680 722	2,3	2,6	3,9	0,5	-28,4	0,7	586 913 840 361	536 261 263 598	91,4	2,8	1 838 960 948 585	3,1	3,4	5,3	0,7	56,7
4.4. Organismes Auxiliaires	381 051 003 541	0,7	0,8	1,2	0,2	131 051 003 541	0,3	0,3	0,4	0,1	-64,6	0,0	65 525 501 771	9 260 921 963	14,1	0,0	388 097 554 377	0,7	0,7	1,1	0,1	196,1
4.5. Bourses d'études	29 500 000 000	0,1	0,1	0,1	0,0	29 500 000 000	0,1	0,1	0,1	0,0	195,0	0,0	14 750 000 000		0	0,0	31 565 000 000	0,1	0,1	0,1	0,0	7,0
4.6. TVA remboursable	223 393 407 959	0,4	0,5	0,7	0,1	103 393 407 959	0,2	0,2	0,3	0,0	-56,0	0,0	51 696 703 979	27 634 783 378	53,5	0,1	244 509 295 405	0,4	0,5	0,7	0,1	136,5
4.7 Mise à la retraite	452 562 354 779	0,9	1,0	1,4	0,2	146 868 664 778	0,3	0,3	0,5	0,1	-20,7	15,8	73 434 332 389	70 103 053 161	95,5	0,4	400 000 000 000	0,7	0,7	1,1	0,1	172,4
V. DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	22 659 599 815 063	44,0	48,4	70,3	10,6	16 972 305 722 670	33,5	37,1	56,8	7,1	-15,0	-0,8	8 486 152 861 335	4 908 388 519 071	57,8	25,3	19 102 697 120 339	32,4	35,6	54,8	7,1	12,6
5.1. Investissements sur ressources propres	10 523 315 619 449	20,4	22,5	32,7	4,9	4 836 021 527 056	9,5	10,6	16,2	2,0	-43,3	-2,8	2 418 010 763 528	1 051 311 680 936	43,5	5,4	5 739 905 357 722	9,7	10,7	16,5	2,1	18,7
5.1.1. Projets Gouvernement central	2 916 927 741 350	5,7	6,2	9,1	1,4	885 532 252 433	1,7	1,9	3,0	0,4	-48,0	0,0	442 766 126 216	676 961 347 124	152,9	3,5	1 458 096 239 180	2,5	2,7	4,2	0,5	64,7
5.1.2. Invest. sur cession Actifs miniers (contrat chinois)	957 215 257 205	1,9	2,0	3,0	0,4	957 215 257 205	1,9	2,1	3,2	0,4	-45,3	0,0	478 607 628 602		0	0,0	939 697 200 000	1,6	1,8	2,7	0,3	-1,8
5.1.3. Contrepartie des projets	154 735 004 756	0,3	0,3	0,5	0,1	159 735 004 756	0,3	0,3	0,5	0,1	58,2	0,0	79 867 502 378	19 814 184 978	24,8	0,1	142 258 190 093	0,2	0,3	0,4	0,1	-10,9
5.1.4. Projets des Provinces	4 117 985 788 147	8,0	8,8	12,8	1,9	1 324 739 771 894	2,6	2,9	4,4	0,6	-57,2	0,0	662 369 885 947	260 020 818 305	39,3	1,3	1 523 450 737 679	2,6	2,8	4,4	0,6	15,0
5.1.5. Fonds de péréquation	2 376 451 827 991	4,6	5,1	7,4	1,1	1 508 799 240 768	3,0	3,3	5,0	0,6	-20,0	-8,3	754 399 620 384	94 515 330 529	12,5	0,5	1 676 402 990 770	2,8	3,1	4,8	0,6	11,1
5.3. Investissements sur ressources extérieures	12 136 284 195 614	23,5	25,9	5,7		12 136 284 195 614	23,9	26,5	5,1	6,0	0,0		6 068 142 097 807	3 857 076 838 135	63,6	19,9	13 362 791 762 617	22,6	24,9	5,0	10,1	
5.3.1. Autres bailleurs	12 136 284 195 614	23,5	25,9	5,7		12 136 284 195 614	23,9	26,5	5,1	6,0	0,0		6 068 142 097 807	3 857 076 838 135	63,6	19,9	13 362 791 762 617	22,6	24,9	5,0	10,1	
VI. DÉPENSES EXCEPTIONNELLES	1 492 943 955 400	2,9	3,2	4,6	0,7	5 810 000 000 000	11,5	12,7	19,4	2,4	414,6	-0,2	2 905 000 000 000	761 285 622 556	26,2	3,9	5 963 880 333 667	10,1	11,1	17,1	2,2	2,6
6.1. Dépenses except. sur ressources propres	1 492 943 955 400	2,9	3,2	4,6	0,7	5 810 000 000 000	11,5	12,7	19,4	2,4	414,6	-0,2	2 905 000 000 000	761 285 622 556	26,2	3,9	5 818 865 333 667	9,9	10,8	16,7	2,2	0,2
6.1.1. Opérations électorales	15 000 000 000	0,0	0,0	0,0	0,0	45 000 000 000	0,1	0,1	0,2	0,0	-77,5	0,0	22 500 000 000	39 635 201 332	176,2	0,2	160 650 000 000	0,3	0,3	0,5	0,1	257,0
6.1.2. Réserve budgétaire	50 000 000 000	0,1	0,1	0,2	0,0	40 000 000 000	0,1	0,1	0,1	0,0	33,3	-2										

TABLEAU 4 : MODALITÉS DE CALCUL DE 40% DES RECETTES A CARACTÈRE NATIONAL \_ AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2026

RUBRIQUES	BUDGET 2024		BUDGET 2025		BUDGET 2026
	VOTE	LFR	VOTE	LFR	AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2026
<b>1. Recettes courantes</b>	<b>24 407 225 426 060 FC</b>	<b>24 407 225 426 060 FC</b>	<b>30 667 143 617 945 FC</b>	<b>28 081 408 625 773 FC</b>	<b>33 699 927 541 681 FC</b>
- DGDA	6 126 062 611 808 FC	6 126 062 611 808 FC	7 769 128 152 714 FC	6 693 128 152 714 FC	7 472 526 995 673 FC
- DGI	13 812 443 978 350 FC	13 812 443 978 350 FC	16 279 084 668 940 FC	16 138 711 508 063 FC	20 046 679 695 974 FC
- DGRAD	3 844 572 136 687 FC	3 844 572 136 687 FC	5 888 773 695 653 FC	4 666 427 564 673 FC	5 664 654 000 415 FC
- Pétroliers	624 146 699 215 FC	624 146 699 215 FC	730 157 100 637 FC	583 141 400 322 FC	516 066 849 619 FC
<b>2. TVA remboursable</b>	<b>285 150 955 746 FC</b>	<b>235 150 955 746 FC</b>	<b>223 393 407 959 FC</b>	<b>103 393 407 959 FC</b>	<b>244 509 295 405 FC</b>
- DGDA	123 979 633 896 FC	102 240 335 570 FC	97 128 318 792 FC	47 128 318 792 FC	55 232 147 826 FC
- DGI	161 171 321 850 FC	132 910 620 175 FC	126 265 089 167 FC	56 265 089 167 FC	189 277 147 580 FC
<b>3. Recettes courantes après déduction TVA</b>	<b>24 122 074 470 314 FC</b>	<b>24 172 074 470 314 FC</b>	<b>30 443 750 209 986 FC</b>	<b>27 978 015 217 814 FC</b>	<b>33 455 418 246 276 FC</b>
- DGDA	6 002 082 977 912 FC	6 023 822 276 238 FC	7 671 999 833 922 FC	6 645 999 833 922 FC	7 417 294 847 847 FC
- DGI	13 651 272 656 500 FC	13 679 533 358 175 FC	16 152 819 579 773 FC	16 082 446 418 896 FC	19 509 366 548 395 FC
- DGRAD	3 844 572 136 687 FC	3 844 572 136 687 FC	5 888 773 695 653 FC	4 666 427 564 673 FC	6 012 690 000 415 FC
- Pétroliers	624 146 699 215 FC	624 146 699 215 FC	730 157 100 637 FC	583 141 400 322 FC	516 066 849 619 FC
<b>4. Rétrocession Régies</b>	<b>1 367 124 995 389 FC</b>	<b>1 367 124 995 389 FC</b>	<b>1 780 118 340 250 FC</b>	<b>1 378 758 216 927 FC</b>	<b>1 947 602 069 854 FC</b>
- DGDA	300 104 148 896 FC	300 104 148 896 FC	383 599 991 696 FC	265 839 993 357 FC	370 864 742 392 FC
- DGI	682 563 632 825 FC	682 563 632 825 FC	807 640 978 989 FC	641 312 783 191 FC	975 468 327 420 FC
- DGRAD	384 457 213 669 FC	384 457 213 669 FC	588 877 369 565 FC	471 605 440 379 FC	601 269 000 041 FC
<b>5. Recettes Courantes - Rétro Régies</b>	<b>22 754 949 474 925 FC</b>	<b>22 804 949 474 925 FC</b>	<b>28 663 631 869 736 FC</b>	<b>26 599 257 000 887 FC</b>	<b>31 507 816 176 422 FC</b>
- DGDA	5 701 978 829 016 FC	5 723 718 127 342 FC	7 288 399 842 226 FC	6 380 159 840 565 FC	7 046 430 105 455 FC
- DGI	12 968 709 023 675 FC	12 996 969 725 350 FC	15 345 178 600 784 FC	15 441 133 635 705 FC	18 533 898 220 975 FC
- DGRAD	3 460 114 923 018 FC	3 460 114 923 018 FC	5 299 896 326 088 FC	4 194 822 124 294 FC	5 411 421 000 373 FC
- Pétroliers	624 146 699 215 FC	624 146 699 215 FC	730 157 100 637 FC	583 141 400 322 FC	516 066 849 619 FC
<b>6. Dette Publique, Frais financiers et Redevances minières</b>	<b>3 179 367 393 584 FC</b>	<b>3 715 048 729 371 FC</b>	<b>4 506 797 138 343 FC</b>	<b>4 506 797 138 343 FC</b>	<b>5 717 000 933 802 FC</b>
- Dette Publique & Frais financiers	1 667 024 921 991 FC	2 202 706 257 778 FC	2 006 797 138 343 FC	2 006 797 138 343 FC	3 436 765 577 164 FC
- 50% Redevances minières	1 512 342 471 593 FC	1 512 342 471 593 FC	2 500 000 000 000 FC	2 500 000 000 000 FC	2 280 235 356 638 FC
<b>7. Recettes Courantes après déduction Dette publique &amp; Frais financiers</b>	<b>19 575 582 081 341 FC</b>	<b>19 089 900 745 554 FC</b>	<b>23 764 518 279 907 FC</b>	<b>22 092 459 862 544 FC</b>	<b>25 790 815 242 621 FC</b>
- DGDA	5 146 303 855 019 FC	4 989 482 708 083 FC	6 538 669 104 670 FC	5 711 227 461 118 FC	5 900 841 579 734 FC
- DGI	12 413 034 049 678 FC	12 262 734 306 091 FC	14 562 241 091 337 FC	14 772 201 256 258 FC	17 388 309 695 254 FC
- DGRAD	1 392 097 477 428 FC	1 213 537 032 166 FC	1 974 583 767 947 FC	1 025 889 744 846 FC	1 985 597 118 014 FC
- Pétroliers	624 146 699 215 FC	624 146 699 215 FC	689 024 315 953 FC	583 141 400 322 FC	516 066 849 619 FC
<b>8. Transfert (40%)</b>	<b>7 830 232 832 536 FC</b>	<b>7 635 960 298 222 FC</b>	<b>9 505 807 311 963 FC</b>	<b>6 562 561 295 710 FC</b>	<b>7 995 152 725 212 FC</b>
- DGDA	2 058 521 542 008 FC	1 995 793 083 233 FC	2 615 467 641 868 FC	1 683 766 815 791 FC	1 829 260 889 717 FC
- DGI	4 965 213 619 871 FC	4 905 093 722 436 FC	5 824 896 436 535 FC	4 447 363 823 309 FC	5 390 376 005 529 FC
- DGRAD	556 838 990 971 FC	485 414 812 866 FC	789 833 507 179 FC	254 738 812 328 FC	615 535 106 584 FC
- Pétroliers	249 658 679 686 FC	249 658 679 686 FC	275 609 726 381 FC	176 691 844 283 FC	159 980 723 382 FC
<b>9. Répartition Transfert Provinces</b>	<b>7 830 232 832 536 FC</b>	<b>7 543 160 298 222 FC</b>	<b>9 505 807 311 963 FC</b>	<b>6 562 561 295 710 FC</b>	<b>7 995 152 725 212 FC</b>
- Rémunérations	3 549 783 869 331 FC	3 545 815 340 164 FC	4 291 993 417 277 FC	4 291 993 417 277 FC	5 512 283 660 508 FC
- Fonctionnement	906 327 796 425 FC	905 059 235 787 FC	1 095 828 106 539 FC	945 828 106 539 FC	959 418 327 025 FC
- Investissement	3 374 121 166 780 FC	3 092 285 722 271 FC	4 117 985 788 147 FC	1 324 739 771 894 FC	1 523 450 737 679 FC
<b>10. Fonds de péréquation (10% Recettes courantes après déduction)</b>	<b>1 957 558 208 134 FC</b>	<b>1 885 540 074 555 FC</b>	<b>2 376 451 827 991 FC</b>	<b>1 508 799 240 768 FC</b>	<b>1 676 402 990 770 FC</b>
<b>11. Reste à répartir (Pouvoir central)</b>	<b>9 787 791 040 670 FC</b>	<b>9 568 400 372 778 FC</b>	<b>11 882 259 139 953 FC</b>	<b>14 021 099 326 066 FC</b>	<b>16 119 259 526 638 FC</b>